

MONEY EXPERT

LE MAGAZINE FINANCIER POUR LES INVESTISSEURS
DE DEUTSCHE BANK – AUTOMNE 2018

Investissements durables

A chacun
son style

**Toi, toi,
mon toit**

Qui héritera de votre
habitation familiale?

**Obtenir un revenu régulier
de votre capital?**

5 solutions passées
au scanner





LE SENS DE L'URGENCE

Il y a urgence à agir pour un développement durable. Malheureusement, cette urgence trouve rarement écho auprès des responsables politiques, qui hésitent trop souvent à poser des gestes forts. Déçus de cet immobilisme, les citoyens sont de plus en plus nombreux à prendre eux-mêmes des actions concrètes au quotidien, dans le but d'inverser la tendance.

Si cette démarche se concrétise par exemple dans les aliments que nous consommons, les déchets que nous trions ou les modes de transport que nous privilégions, elle s'applique également à nos investissements, grâce aux produits qui répondent aux critères 'ESG' (critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance). Ces solutions durables s'adressent aux investisseurs soucieux de l'impact de leurs placements. En moyenne, ces produits ne sont pas moins rentables que les investissements classiques. Cependant, tous les fonds étiquetés 'durables' ne sont pas pour autant performants.

C'est la raison pour laquelle nous avons intégré un volet 'ESG' dans notre liste de fonds recommandés. Nos experts ont ainsi actuellement retenu cinq fonds et quatre trackers (ETF) qui présentent toutes les qualités que vous êtes en droit d'attendre d'un produit à la fois durable et porteur d'un potentiel de rendement appréciable.

Si cette thématique vous tient à cœur, prenez contact avec nos conseillers : ils analyseront avec vous si ceux-ci correspondent à votre profil et à vos objectifs, tant pour votre portefeuille que pour la société que nous contribuons à construire.

Bonne lecture,

Alain Moreau

Alain Moreau
Président

@ a.m@db.com

in linkedin.com/company/deutsche-bank-belgium

f facebook.com/deutschebankbe

twitter.com/deutschebankbe

20 Comment faire rimer fonds durables et rendements durables ?



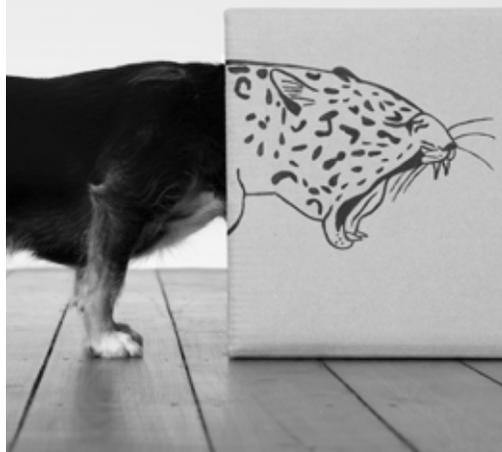
32 Pas de sentiments, mais des chiffres !



Actualité

- 04 **Quoi de neuf ?**
Nos conseils pour protéger votre argent contre les fraudeurs, le top des apps financières, plusieurs nouveautés pour MyBank, une cure de jouvence pour nos agences, etc.
- 08 **Votre banque poursuit son développement**
Deutsche Bank Belgique enregistre une croissance stable et continue.
- 10 **Perspectives économiques**
Malgré les embûches, l'économie mondiale se porte bien.
- 13 **Tendances investissements**
Comment naviguer entre craintes et opportunités ?

13 Naviguer entre craintes et opportunités



16 L'habitation familiale dans le droit successoral



26 Un revenu régulier grâce à votre capital



Expertise

- 16 **Toi, toi, mon toit**
Qui héritera de votre habitation familiale ?
- 30 **Un peu de poésie dans votre portefeuille**
Tour du monde des billets de banque les plus insolites.
- 36 **La génération "Millennials" à la barre**
Une analyse de Jack Neele (gestionnaire de fonds) et de Rick Vera (fondateur de nexxworks).
- 42 **Le couteau suisse de l'investisseur**
Quels sont les paramètres essentiels dont un investisseur averti doit tenir compte ?

- 46 **Questions & Réponses**
Quand le taux d'intérêt de mon livret d'épargne remontera-t-il ? Ouvrir un compte d'épargne au nom de son petit-enfant, est-ce possible ? Dois-je payer des taxes sur mon compte-titres ? Jusqu'à quel plafond l'épargne est-elle exonérée d'impôts ?

Solutions

- 20 **Des investissements qui comptent**
Ou comment faire rimer fonds durables et rendements durables ?
- 26 **Obtenir un revenu régulier de votre patrimoine**
Un même objectif, cinq solutions.

- 32 **Invesco Management N.V. – Invesco Pan European Structured Equity Fund**
Investir sur la base de chiffres. Et non de sentiments.

Focus

- 38 **BCE : 10 ans de souplesse monétaire**
Sommes-nous condamnés au taux plancher sur notre épargne ? Flash-back sur 10 ans de politique monétaire de la Banque centrale européenne. Et perspectives d'avenir.
- 48 **Success Story**
Kipling : le petit singe devenu grand.

Colophon

Money Expert est un périodique d'information financière publié par Deutsche Bank AG, Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt am Main, Germany, HR/RC Frankfurt am Main/Francfort-sur-le-Main HRB nr. 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-H0AV-L0HOD-14. Concept et mise en page : www.jaja.be. Illustration : Gudrun Makelberge. Photographie : Dries Luyten, iStock, Getty Images. L'information qu'il contient ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. Le contenu du magazine est basé sur la législation (fiscale) en vigueur au moment de la rédaction du magazine, qui peut être modifiée à tout moment par le législateur. L'information contenue dans ce périodique est recueillie aux meilleures sources mais n'engage pas la responsabilité de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. La rédaction de ce magazine a été clôturée le 28 septembre 2018. Éditeur responsable : Steve De Meester.





Comment déjouer les escroqueries ?

Les Belges victimes d'escroqueries bancaires se comptent par dizaines. Un chiffre en constante augmentation et un mal dont les clients de Deutsche Bank ne semblent pas épargnés. Sachez cependant que les escrocs agissent très souvent de la même façon :

- 1/ Piratage et hameçonnage** : les fraudeurs tentent d'accéder à vos comptes via votre ordinateur. En cas d'hameçonnage, le but est d'obtenir vos données bancaires via des e-mails contrefaits, parfois en combinaison avec un appel téléphonique ou un courrier postal.
- 2/ Fraude à la facture** : l'escroc intercepte une facture d'un de vos fournisseurs, puis vous envoie une réplique comportant un autre numéro de compte.
- 3/ "Bouilloire"** : un prétendu conseiller en investissements vous appelle pour tenter de vous vendre des actions peu connues, généralement fictives ou sans valeur. Durant la conversation téléphonique, vous entendez en arrière-plan des bruits de bureau, comme si vous aviez affaire à un professionnel du secteur.

Une fois votre argent débité de votre compte, vous n'avez presque aucune chance de le récupérer. Pour prévenir ce genre de déconvenue, conformez-vous à ces trois règles d'or :

- Veillez à ce que votre antivirus et votre pare-feu soient toujours à jour.
- Ne donnez à personne le droit de prendre le contrôle de votre ordinateur, même si cette personne travaille soi-disant pour Microsoft, Google ou votre banque. Ne vous connectez jamais à l'Online Banking à la demande d'inconnus.
- Vous avez reçu une facture ? Contactez le fournisseur pour vérifier le numéro de compte bénéficiaire, certainement lorsque le montant est élevé.



Nouvelles obligations pour les sociétés de droit commun

De nouvelles obligations s'appliqueront bientôt aux sociétés de droit commun. Ces changements découlent de la réforme du droit des sociétés. Trois d'entre elles sont particulièrement importantes:

- **Enregistrement auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.** Du fait de cet enregistrement, une partie des données relatives à la société deviendra publiquement accessible. Le législateur n'a pas encore spécifié les données en question. L'obligation d'enregistrement prend effet le 1^{er} novembre 2018. Cette date d'entrée en vigueur est reportée au 1^{er} mai 2019 pour les sociétés créées avant le 1^{er} novembre 2018.
- **Obligation de tenir une comptabilité.** En principe, il s'agira d'une comptabilité en partie double. Toutefois, si le chiffre d'affaires annuel n'excède pas

500.000 euros (ce qui est le cas pour la grande majorité des sociétés), une comptabilité simplifiée suffira. Pour l'instant, impossible de savoir si et dans quelle mesure les sociétés de droit commun devront adapter leur mode de gestion à cette nouvelle obligation. Personne ne sait en outre si des comptes annuels devront être établis, déposés et/ou publiés. Une longue période transitoire a été prévue et de multiples zones d'ombre planent encore sur l'application de cette nouvelle législation. Voilà pourquoi nous conseillons de ne prendre aucune décision hâtive, mais d'attendre les arrêtés d'exécution. Toutes les hypothèses restent ouvertes, même une modification du projet de loi actuel.

- Le 18 septembre 2017, le Parlement belge approuvait la **loi relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du**

Deutsche Bank, fidèle supporter du hockey sur gazon

Plus que jamais, en ce début de saison 2018-2019, le hockey a le vent en poupe ! Ce sport collectif véhicule indiscutablement des valeurs familiales et de fair-play et c'est à ce titre que notre banque est fière de pouvoir apporter son soutien à trois clubs de renom : le Royal Antwerp Hockey Club, l'Indiana TC et le Watducks. Concrètement ? La banque offre un support financier à ces clubs afin de les aider à développer leurs écoles de jeunes, acheter du matériel, ou encore améliorer l'encadrement des équipes "élite"... En contrepartie, les clubs offrent, notamment, de la visibilité à la marque sur les maillots de toutes leurs équipes. De quoi booster sensiblement la notoriété de la banque aux quatre coins du pays. Un vrai partenariat où chacun tire son épingle du jeu.



financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces. Cette loi transpose en droit Belge la quatrième directive européenne anti-blanchiment de capitaux. Une des conséquences de cette loi en Belgique est **l'instauration d'un registre des bénéficiaires effectifs** (en anglais 'UBO' pour "Ultimate Beneficial Owner"), ci-après le "registre UBO". Un Arrêté royal définissant les modalités de fonctionnement du registre UBO a été récemment publié. Il entrera en vigueur le 31 mars 2019. Les sociétés de droit commun sont visées par cette nouvelle législation.



4 nouveautés pour l'app MyBank

L'app MyBank bénéficiera très bientôt de plusieurs nouveautés. Vous pourrez...

- 1/** Enregistrer un bénéficiaire.
- 2/** Effectuer une recherche dans la liste des bénéficiaires.
- 3/** Consulter l'actualité économique et financière de la rubrique Actu & Conseils, directement sur votre smartphone.
- 4/** Consulter votre identifiant (pour accéder à l'Online Banking).

Votre banque dans votre poche ?

Téléchargez MyBank depuis l'App Store ou Google Play Store.



Restez informé(e)

Suivez l'actualité en matière de sociétés de droit commun sur deutschebank.be/ubo.



Nos Financial Centers font peau neuve

Deutsche Bank a récemment inauguré un nouveau Financial Center à Beaufays, dans la banlieue verte de Liège. "Cette nouvelle implantation nous permet de nous rapprocher de nos clients existants, ainsi que d'en attirer de nouveaux", se réjouit Veerle Haenebalcke, Head of Distribution chez Deutsche Bank. "Nous avons bien sûr pensé à la mobilité et au parking, mais aussi à la qualité de l'accueil : fauteuils confortables, délicieux café, quotidiens et wifi gratuits... Les salles de réunion sont dotées d'équipements dernier cri. Dans cet espace épuré où règnent confort et quiétude, vous pouvez discuter de votre portefeuille en toute discrétion." Cinq collaborateurs accueillent les clients dans cette nouvelle agence.

Deutsche Bank poursuit progressivement la modernisation de ses 34 agences. Ainsi, le Financial Center de Wavre a récemment déménagé, pour prendre ses quartiers sur un autre site, plus spacieux et plus aisément accessible. "Nous souhaitons que chaque client bénéficie du même niveau optimal d'accueil et de service dans tous nos Financial Centers, mais aussi par téléphone ou via internet", poursuit Veerle Haenebalcke. "Voilà pourquoi nous accordons une telle attention au confort de nos clients dans les agences. Dans les prochains mois, c'est à Namur, Stockel et Sint-Niklaas qu'il y aura du nouveau."

Où nous trouver ?

Vous voulez fixer un rendez-vous avec l'un de nos conseillers ? Vous trouverez la liste de nos Financial Centers sur deutschebank.be/fc

POUR
iOS ET
ANDROID

3 apps pratiques et... gratuites



Wally Next

Très simple à utiliser, Wally Next vous aide à gérer vos rentrées et vos dépenses. L'application compare vos revenus avec vos dépenses et vous aide à comprendre "où va votre argent", ainsi qu'à atteindre vos objectifs financiers.



Bloomberg Business News

Si vous maîtrisez la langue de Shakespeare, cette app est probablement la meilleure source d'informations financières internationales au monde. Un fil info 24/7, un suivi des cours et des marchés, le canal radio Bloomberg, le streaming TV Bloomberg, etc. Seule petite restriction : dans la version gratuite de Bloomberg Business, vous ne pouvez lire que 10 articles par mois.



Bancontact

Vous n'emportez ni carte de banque ni argent liquide, mais seulement votre smartphone ? Aucun problème, celui-ci vous permettra de payer dans un nombre croissant de magasins et ce, de deux manières différentes : sans contact, c'est-à-dire en tenant votre appareil près du terminal (uniquement pour les smartphones Android) ou en scannant le code QR affiché sur le terminal (tous les smartphones). Pour en bénéficier, deux formalités à remplir : installer l'app Bancontact et y associer votre carte de débit Deutsche Bank.



Devenir Personal Advisor chevronné avec la certification de Financial Planner

Depuis toujours, Deutsche Bank encourage la formation. Nous entendons affûter au mieux les compétences de nos collaborateurs et leur proposons une multitude d'outils, dont une plateforme numérique regroupant l'offre de formations. C'est dans ce cadre que s'inscrit la certification en "Financial Planning". Organisé depuis plus de 10 ans en collaboration avec l'Antwerp Management School, ce programme s'adresse aux collaborateurs dans nos agences, avant de devenir Personal Advisor : un gage de qualité pour nos clients. Au menu ? Fiscalité, droit, économie... Cette formation dure plusieurs mois (à concurrence de 3 jours/mois) et vise à former de manière permanente nos conseillers en matière de gestion de portefeuille.

Un job chez Deutsche Bank ?

Curieux des opportunités de carrière chez nous ? Consultez nos offres d'emploi sur [linkedin.com/company/deutsche-bank](https://www.linkedin.com/company/deutsche-bank)

Le top 10 des articles les plus lus sur [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be)

Entre le 15 juin 2018
et le 15 septembre 2018



- 1/ Quelle place pour le conjoint survivant dans le nouveau droit successoral ?
- 2/ Successions: qui reçoit quelle part du gâteau ?
- 3/ Comment obtenir du rendement en période de faibles taux ?
- 4/ Obtenir des revenus réguliers d'un capital : mode d'emploi.
- 5/ Les 10 commandements de l'investisseur.
- 6/ Spécial CIO Insights – La prudence est de mise : restez investi mais protégez-vous.
- 7/ Votre argent en vacances : 6 conseils.
- 8/ Quelles perspectives pour le dollar américain ?
- 9/ 3 risques potentiels pour les bourses dans les prochains mois.
- 10/ La guerre commerciale Europe-USA en 5 anecdotes.

Restez informé(e)

Ne ratez rien de l'actualité des marchés. Suivez nos analyses et conseils sur [deutschebank.be/actu](https://www.deutschebank.be/actu)





YOUSSEF URIAGLI (HEAD OF PORTFOLIO AND FUNDS MANAGEMENT CHEZ DEUTSCHE BANK) ET NICOLAS CROCHET (CO-CEO DE FUNDS FOR GOOD S.A.).

Quand l'investissement sociétal s'invite sur les greens

Le 14 septembre dernier, Funds For Good Philanthropy a réuni une centaine de partenaires et clients institutionnels sur le prestigieux parcours du Royal Golf Club de Belgique. Objectif : récolter des fonds pour financer de nouveaux projets sociaux.

Pour cette cause, une centaine de personnes s'étaient donné rendez-vous au Royal Golf Club de Belgique, à Tervueren. L'événement, organisé par Funds For Good Philanthropy, a pu compter sur le soutien financier de Deutsche Bank, sponsor principal de la manifestation. L'objectif de cette initiative : récolter des fonds supplémentaires pour financer de nouveaux projets sociaux et accroître la notoriété de ses actions.

C'est via cette fondation que Funds For Good, dont Deutsche Bank distribue deux produits, aide des candidats entrepreneurs sans emploi à financer leurs projets via l'octroi de prêts d'honneur. "Nous sommes les seuls en Belgique qui accordent des prêts à 0% aux entre-

preneurs passionnés qui souhaitent se lancer mais n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques, explique Nicolas Crochet, co-CEO de Funds For Good S.A. En collaboration avec différents organismes de micro-crédit en Belgique, nous avons déjà pu financer les projets de 140 entrepreneurs qui ont ainsi pu lancer leur propre menuiserie, un salon de coiffure ou une épicerie bio. Pour mener à bien notre mission, nous consacrons la moitié de nos propres profits (avec un minimum de 10% de notre chiffre d'affaires) au financement de projets sociaux. En outre, chaque membre de notre équipe dédie un quart de son temps au projet social afin d'assurer son bon fonctionnement."

Finance et philanthropie

"La démarche sociétale de Funds For Good S.A. correspond à notre philosophie : proposer une large gamme de solutions d'investissements de qualité, en faisant preuve de transparence et d'innovation", explique Youssef Uriagli, Head of Portfolio and Funds Management chez Deutsche Bank. "Nos clients peuvent ainsi sélectionner des solutions

d'investissement qui ont un impact concret et direct sur la société. En tant que distributeurs, nous apportons également notre pierre à l'édifice en reversant un tiers des revenus générés par la vente de ces produits à Funds for Good Philanthropy, le fonds philanthropique logé au sein de la Fondation Roi Baudouin."

La plupart des entrepreneurs soutenus par Funds For Good ont retrouvé une forme d'indépendance financière. Une trentaine d'entre eux ont d'ailleurs déjà remboursé le prêt qui leur a été accordé. Grâce aux partenariats avec de nouveaux acteurs du monde du micro-crédit en Belgique, Funds For Good espère ainsi franchir la barre des 500 projets soutenus d'ici 2021.

Intéressée ?

Découvrez la gamme de solutions d'investissements durables distribuée par Deutsche Bank sur [deutschebank.be/esp](https://www.deutschebank.be/esp)



DEUTSCHE BANK BELGIQUE POURSUIT SON DÉVELOP

Depuis plus de 15 ans, Deutsche Bank Belgique enregistre une croissance stable et continue de ses activités. Faisons le point sur la santé de la succursale belge d'un groupe international qui vient de redéfinir ses axes stratégiques pour les années à venir.

Ces dernières années, la marque Deutsche Bank a régulièrement alimenté les pages financières de vos journaux. En cause : une série de difficultés au niveau du groupe qui ont finalement abouti en avril dernier à un important recentrage de sa stratégie.

L'objectif est clair : faire table rase des dommages collatéraux de la crise de 2008 et renouer avec une croissance durable. Cette stratégie est portée par

le nouveau CEO du groupe, l'Allemand Christian Sewing, qui connaît très bien la banque et conduit le recentrage de Deutsche Bank sur ses métiers de base. Deux axes de développement sont privilégiés. D'une part, le groupe entend concentrer ses efforts sur le renforcement de sa position sur le marché de la banque de détail en Europe – dont la Belgique. De l'autre, il veut continuer à accompagner le développement

des entreprises européennes dans le monde.

Dans ce contexte, la succursale belge de Deutsche Bank poursuit son développement en toute sérénité, puisque sa stratégie suit déjà depuis bien longtemps la direction des récentes décisions prises à Francfort. Autrement dit, Deutsche Bank continue d'investir, notamment dans la digitalisation, afin d'asseoir sa position de leader dans le conseil en investissements.

Croissance durable

Depuis ses débuts sur le marché belge (lire l'encadré), Deutsche Bank connaît une croissance stable et continue. Ainsi, au cours des 15 dernières années, le total des actifs sous gestion (l'épargne



L'âge de la maturité

Souvenez-vous, c'était il y a tout juste 20 ans. Le Crédit Lyonnais Belgium intégrait le giron du géant allemand Deutsche Bank. Dans les années nonante, cette enseigne avait déjà bousculé le marché belge en plaçant le consommateur au centre de sa stratégie, avec notamment des comptes d'épargne à haut rendement, le premier call-center dédié aux investissements et le lancement de l'architecture ouverte.

A l'aube du 21^e siècle, la culture de challenger sur un marché belge très conservateur était dès lors associée à l'expertise d'un grand groupe international. En 20 ans, la banque n'a cessé de bousculer les pratiques du secteur : suppression des frais

inutiles partout où cela est possible comme par exemple les frais d'entrée sur la plupart des fonds, lancement d'une offre de services bancaires en ligne gratuite avec DB M@X, approche innovante de la gestion de patrimoine personnalisée avec DB Personal, mise sur le marché d'une gamme de 1.800 fonds grâce à l'architecture ouverte, première banque belge à proposer du conseil individualisé sur les trackers, développement de conseils sur mesure grâce au Financial ID, etc.

Et demain ? Deutsche Bank continuera résolument à innover, en lançant une plateforme de conseils en investissements personnalisés 100% digitale mais aussi 100% complémentaire avec les conseils en agence et par téléphone.

PEMENT

et les investissements que vous confiez à Deutsche Bank) a augmenté en moyenne de 11% chaque année, pour atteindre aujourd'hui un total de 23 milliards d'euros. Sur la même période, les revenus de la banque ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 5%.

Une bonne partie de ceux-ci ont été réinvestis pour encore mieux servir nos clients. Sur les cinq dernières années, le nombre de conseillers qui vous accompagnent quotidiennement dans la réalisation de vos projets a augmenté de 15%, à contre-courant des pratiques actuelles du secteur qui désinvestit massivement dans la proximité avec ses clients.

Nous investissons également massivement dans le confort de nos agences pour encore mieux servir nos clients :

de nouveaux Financial Centers ont ainsi récemment vu le jour à Beaufays (près de Liège), à Wavre, à Alost et prochainement c'est à Namur (Erpent), Kraainem et Sint-Niklaas que nous ouvrirons de nouvelles enseignes. Tout ceci porte notre réseau à 34 agences réparties sur l'ensemble du territoire pour servir nos 300.000 clients. Nous avons également doté notre réseau de 10 Private Banking Hubs, des espaces innovants et discrets où nos Private Bankers peuvent recevoir nos clients et prospects en toute décontraction.

 Deutsche Bank continue d'investir, notamment dans la digitalisation

La référence pour les investissements

Les chiffres en attestent : la stratégie pour laquelle nous avons opté en Belgique porte ses fruits. Aujourd'hui, Deutsche Bank souhaite s'imposer comme le leader sur le marché du

conseil en investissements. Nous avons fait le choix de nous démarquer du modèle de banque universelle, sorte de généraliste des produits bancaires. Au contraire, Deutsche Bank a voulu se spécialiser et se concentrer sur le développement d'une offre diversifiée, et unique, avec pour fils conducteurs la personnalisation du conseil, la suppression des frais inutiles et le choix parmi les meilleures solutions d'investissement du marché. Le tout au service de votre patrimoine financier.

Notre modèle unique de Financial ID vous assure des conseils sur mesure, basés sur votre connaissance et expérience des produits financiers, votre situation financière, votre horizon et objectifs d'investissement. Vous découvrirez bientôt notre nouvelle plateforme de conseils en investissements, qui vous permettra de profiter de recommandations personnalisées, quel que soit le canal que vous privilégiez : en ligne, par téléphone ou en agence, vous retrouverez les mêmes conseils à haute valeur ajoutée.

x

LA CROISSANCE MONDIALE RÉSILIENTE DANS L'ADVERSITÉ

La croissance économique mondiale reste solide malgré les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Les pays émergents rencontrent davantage de difficultés, mais ne doivent pas tous être mis dans le même panier.

L'économie mondiale demeure solide malgré plusieurs obstacles. Le pic de la croissance est derrière nous et, dans les pays émergents notamment, la dynamique a quelque peu ralenti. La croissance mondiale restera cependant à un bon niveau cette année et l'an prochain.

Le principal risque pour la croissance est une nouvelle escalade du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine. Jusqu'à présent, l'impact négatif sur la croissance des taxes à l'importation est gérable, mais la situation pourrait changer si le président Trump poursuit son offensive et taxe fortement des montants plus conséquents d'importations chinoises à l'avenir (voir infographie). Ces mesures nuiraient à la fois à la Chine et au consommateur américain. Les vulnérabi-

lités de certains pays émergents, dans un contexte de hausse de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de renforcement du dollar US, constituent également un facteur de risque qu'il faut surveiller.

1 / Les États-Unis tournent à plein régime

L'économie américaine tient la forme et reste en course pour réaliser la plus longue expansion de son histoire. La confiance des entreprises et des consommateurs est excellente, le chômage est très bas et les réductions d'impôts ont stimulé davantage la demande intérieure.

Le risque d'une surchauffe de l'économie est plus élevé que celui d'une récession. La Fed, qui a porté son taux directeur dans une fourchette de 2% à 2,25% fin septembre, devrait donc pour-



Aperçu des taxes commerciales décidées ou envisagées par les Etats-Unis

Mesures US	Proposée ?	Annoncée ?	Mise en œuvre ?	Représailles ?
Droit de 20-50% sur les machines à laver et les panneaux solaires	✓	✓	✓	✓
Droits de 25% et 10% sur les importations d'acier et d'aluminium	✓	✓	✓	✓
Droits de 25% sur 50 milliards d'importations chinoises	✓	✓	✓	✓
Droits de 10-25% sur 200 milliards supplémentaires d'importations chinoises (*)	✓	✓	✓	✓
Droits sur 267 milliards supplémentaires d'importations chinoises	✓	✗	✗	✗
Droits de 25% sur 200 milliards de voitures produites à l'étranger	✓	✗	✗	✗

(*) 10% depuis le 24 septembre 2018, proposition de 25% à partir du 1^{er} janvier 2019. Montants exprimés en dollars US.

Source : Deutsche Bank Global Markets, septembre 2018

suivre la normalisation de sa politique monétaire en relevant à nouveau les taux d'intérêt ces prochains trimestres et en réduisant davantage la taille de son bilan. La Fed suivra en outre de très près l'évolution des coûts salariaux, car ils sont une source importante d'inflation.

L'expansion de l'économie américaine est en passe de battre un record de durée

L'approche des élections du Congrès américain début novembre (les élections de mi-mandat) constitue une échéance importante. Tous les sièges de la Chambre des représentants et un tiers des sièges du

Sénat seront remis en jeu. Les Démocrates ont de bonnes chances de récupérer la majorité à la Chambre, mais ce sera plus compliqué pour le Sénat. Si les Républicains venaient à perdre leur majorité au Congrès, cela constituerait un frein important à la politique de Donald Trump. L'impact économique des élections devrait toutefois être limité.

2 / Zone euro : mieux que prévu

Dans la zone euro, depuis le début de l'année, la situation est meilleure qu'attendu. La croissance économique est plus faible qu'en 2017, mais l'expansion se poursuit grâce à la consommation privée et aux investissements des entreprises. Le marché de l'emploi continue également de s'améliorer.

Des pays comme l'Espagne, les Pays-Bas et l'Irlande connaissent une forte croissance. L'économie allemande se porte aussi relativement bien malgré les tensions commerciales avec les États-Unis.

L'Italie, troisième économie de la zone euro, reste en revanche en retrait avec une croissance en deçà de la moyenne. Les soucis budgétaires pèsent sur la confiance. Le budget 2019 du gouvernement italien et la réaction de l'Europe au déficit budgétaire proposé sont attendus avec anxiété.

Pour la Banque centrale européenne (BCE), il n'y a pour le moment pas lieu de changer de cap. L'inflation de base reste en effet très basse. La politique monétaire très souple, la poursuite de la croissance et l'augmentations des salaires devraient petit à petit changer la donne. >



- Le programme de rachat d'obligations devrait s'arrêter d'ici la fin de l'année, mais nous n'attendons aucune hausse de taux avant la fin de l'été 2019.

En ce qui concerne le Brexit – la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la saga se poursuit et peu d'avancées ont été réalisées jusqu'à présent. Un accord de dernière minute devrait être conclu en fin d'année. La plupart des détails concernant la future relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (union douanière, services, immigration...) ne seront probablement fixés qu'au cours de la période de transition (de mars 2019 à fin 2020).

3 / Croissance plus faible en vue au Japon

L'économie japonaise se porte relativement bien, grâce surtout à la hausse des investissements des entreprises. Ces dernières font face à une pénurie de main-d'œuvre et investissent donc massivement dans l'automatisation. L'absence d'inflation signifie également que la banque centrale japonaise (BoJ) va poursuivre sa politique monétaire très souple afin de stimuler l'économie.

Même si les investissements vont demeurer un moteur de croissance (investissements en technologie, nombreux investissements prévus à l'approche des Jeux olympiques de 2020),

nous pensons que la vigueur récente de la croissance n'est pas durable. Le Japon continue de faire face à des problèmes structurels (par exemple au niveau démographique) et la consommation privée reste modérée. Les catastrophes naturelles qui ont récemment frappé l'Archipel devraient aussi peser sur la croissance.

Le Japon est également vulnérable à l'éventuelle escalade du conflit commercial avec les États-Unis, surtout si Donald Trump poursuit dans sa volonté de soumettre les voitures étrangères à des taxes à l'importation. L'économie japonaise et le secteur automobile sont en effet très orientés vers les exportations.

4 / Pays émergents : un groupe hétérogène

Les pays émergents font face à un nombre croissant de défis. Le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine pèse sur le sentiment. Cette situation a également des répercussions sur les autres pays émergents, qui exportent souvent vers la Chine. De plus, la hausse des taux aux États-Unis et le renchérissement du billet vert rendent les refinancements plus compliqués pour les pays ayant un endettement important en dollars.

Des pays comme la Turquie et l'Argentine ont des fondamentaux économiques

faibles et font face à de profonds déséquilibres. Ils sont fortement dépendants des capitaux étrangers pour financer leur croissance et affichent des dettes externes élevées en dollars. Ces pays vont connaître un fort ralentissement de la croissance. Tous les pays émergents ne sont toutefois pas à mettre dans le même sac et les risques de contagion devraient rester limités aux pays les plus fragiles.

Malgré une dynamique de croissance moins forte, les perspectives pour les pays émergents restent relativement bonnes, surtout en Asie, où une croissance moyenne de plus de 6% est attendue. Les pays émergents d'Asie ont généralement des fondamentaux économiques plus solides et les risques politiques y sont moindres qu'en Amérique latine, par exemple. En outre, la Chine a déjà pris plusieurs mesures afin de maintenir la croissance à niveau, comme l'assouplissement des crédits et l'accélération des autorisations pour de nouveaux travaux d'infrastructure. x

Prévisions de croissance pour 2018 – 2019 (PIB réel, %)

	2018	2019
Monde	3,8	3,8
Etats-Unis	2,9	2,4
Zone euro	2,0	1,8
Allemagne	1,9	1,8
Royaume-Uni	1,4	1,6
Japon	1,1	1,0
Chine	6,5	6,0
Inde	7,5	8,0
Brésil	1,5	2,0
Russie	1,8	1,8

Source : Deutsche Bank Wealth Management, septembre 2018

COMMENT NAVIGUER ENTRE CRAINTES ET OPPORTUNITÉS ?

Oui, la volatilité va continuer à dominer sur les marchés financiers. Non, cela ne doit pas vous dissuader de continuer à investir.

Cette année, beaucoup de marchés d'actions peinent à trouver le chemin de la hausse. La volatilité constitue la tendance marquante, bien qu'elle ne se traduise pas nécessairement par des mouvements baissiers importants. Au contraire : l'indice MSCI World – qui représente les marchés d'actions au niveau mondial – est légèrement dans le vert depuis le début de cette année.

Opportunités

Cette volatilité plus importante est caractéristique d'une phase de fin du cycle économique. La Fed (banque centrale américaine) poursuit en outre la normalisation de sa politique monétaire, avec une augmentation de son taux directeur et une réduction progressive de la taille de son bilan.

La volatilité peut également être synonyme d'opportunités pour les investisseurs avertis. Nous préférons toujours les actions aux obligations, même si, en ce moment, la balance ne penche pas spécialement vers une région en particulier. En effet, les taux d'intérêt restent bas et les bénéfices des sociétés sont solides, même si le pic de la croissance bénéficiaire sera bientôt dépassé.

Actions – Etats-Unis

Les bourses américaines ont toujours le vent en poupe. Cette année encore, elles ont battu de nouveaux records, après avoir pourtant subi une correction de 10% environ au 1^{er} trimestre. La croissance économique aux Etats-Unis est plus élevée que dans d'autres grands pays développés et les résultats des entreprises sont excellents. Au 2^e trimestre, pas moins de 80% des entreprises qui composent l'indice S&P 500 ont dépassé les attentes. Le bénéfice par action était, en moyenne, 25% plus élevé que l'an dernier.

Les perspectives pour les actions américaines restent positives. Même si les attentes de bénéfices sont élevées, les entreprises américaines ont prouvé à maintes reprises leur capacité à surprendre positivement. >





> Quand les changements économiques impactent les indices d'actions

Fin septembre, le principal indice d'actions américain S&P 500 a subi une profonde modification afin de mieux refléter le nouveau paradigme économique. Les 500 sociétés qui le composent n'ont pas changé, mais de nombreuses actions ont par contre changé de secteur. Par exemple, trois des cinq valeurs technologiques FAANG (Facebook, Netflix et Google) sont passées dans le nouveau secteur des 'services de communication' (comportant également les télécommunications et les médias).

Ces changements ont pour but de réta-

blir en partie l'équilibre entre les différents secteurs. Le poids du secteur technologique – très fortement pondéré – diminuera de 26 à 20%, tandis que celui du secteur des télécommunications – désormais élargi aux 'services de communications' – augmentera de 1,9 à 11%. En revanche, les secteurs de la technologie et de la consommation seront moins diversifiés en raison de ces nombreux changements. Le nouveau secteur des services de communication sera également beaucoup moins défensif que l'ancien secteur des télécoms.

Néanmoins, certaines incertitudes subsistent, comme le conflit commercial latent – qui n'a eu, jusqu'à présent qu'un impact limité sur les bourses américaines – et les prochaines élections de mi-mandat.

Actions – zone euro

En zone euro, le conflit commercial et les remous politiques en Italie ont freiné les marchés boursiers, en particulier les actions bancaires, qui ont un poids significatif dans l'indice européen. Les actions du secteur technologique ont fortement progressé mais pèsent en revanche moins dans l'indice.

Nous attendons toujours un revirement du sentiment, qui pourrait se matérialiser si le conflit commercial s'atténue quelque peu – ce qui est essentiel pour une économie fortement exportatrice comme la zone euro – ou si le gouvernement italien présente un budget prudent. À court terme, nous ne prévoyons toutefois pas de hausse soutenue du marché d'actions de la zone euro.

Actions – pays émergents

L'appétit des investisseurs pour les actions des pays émergents s'est considérablement réduit. Les craintes suscitées par les crises en Turquie et en Argentine ont engendré des retraits de capitaux de ces pays, un phénomène qui aggrave encore la situation. Gardons cependant à l'esprit que les pays émergents constituent un groupe très hétérogène et qu'il ne faut donc pas jeter le bébé avec l'eau du bain. À l'heure actuelle, de nombreux pays émergents sont en meilleure situation financière que lors de la crise précédente.

L'aversion des investisseurs pour les pays émergents a rendu les valorisations de leurs marchés d'actions beaucoup

plus attrayantes. Nous conservons un avis favorable sur les actions des pays émergents, même si, à court terme, la volatilité restera élevée. Nous privilégions toujours les pays présentant les fondamentaux économiques les plus solides, que l'on retrouve principalement en Asie.

Obligations

Le rendement des obligations d'entreprises de bonne qualité en euro reste négligeable et les alternatives rentables sont difficiles à trouver. Pour les investisseurs souhaitant surtout protéger leur capital, les obligations à taux variable ou les produits financiers offrant une protection de capital mais dont le coupon dépend de l'évolution d'un indice ou de fonds d'investissement sous-jacents constituent des options intéressantes.

Pour les investisseurs à la recherche d'obligations qui offrent un rendement appréciable, le choix peut se porter sur les obligations des pays émergents. Selon nous, elles offrent une rémunération correcte du risque plus élevé qui y est lié. Les rendements sont redevenus nettement plus attrayants après les prestations décevantes des derniers mois. Ici aussi, il convient de se montrer sélectif.

Fonds mixtes flexibles

Les fonds mixtes flexibles traversent actuellement une période de turbulences. Les marchés financiers (actions, obligations) affichent des performances très variées et, même au sein des actions, les écarts entre les différents secteurs et régions sont significatifs. Chaque fonds mixte est flexible à sa manière et les performances peuvent donc varier considérablement à court terme.

Néanmoins, ces fonds mixtes flexibles constituent toujours, selon nous, le noyau central d'un portefeuille d'investissement équilibré. On veillera toutefois à bien diversifier, de façon à obtenir des stratégies et des styles d'investissement qui se complètent.

Rester investi

Vu la volatilité ambiante, il n'est pas simple de programmer correctement vos achats et vos ventes, surtout si on se laisse guider par des arguments

émotionnels. Agir sur le coup de l'émotion peut vous faire subir des pertes. Continuez surtout à rester investi. Si vous n'êtes pas à l'aise avec la volatilité actuelle des marchés, nous vous conseillons de rendre votre portefeuille un peu plus défensif. Vous pouvez par exemple réaliser des bénéfices partiels après des hausses de cours. Les baisses de cours constituent, en revanche, une opportunité de rentrer dans des fonds d'investissement de qualité.

x

Objectif atteint pour le dollar américain

— EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE ENTRE LE DOLLAR AMÉRICAIN ET L'EURO



Le dollar a atteint l'objectif que nous nous étions fixés (1,15 dollar pour 1 euro). La forte dynamique de l'économie américaine, l'écart croissant de taux par rapport à l'euro et la fuite vers la qualité des derniers mois ont soutenu le cours du dollar.

Nous prévoyons qu'il restera proche de son niveau actuel au cours des douze prochains mois. La devise américaine peut se renforcer ou s'affaiblir par rapport à l'euro, en fonction de l'évolution de la situation en Italie, par exemple.

L'HABITATION FAMILIALE

UN BIEN PAS COMME LES AUTRES...

Cœur de la vie du couple et de la famille, l'habitation familiale est un bien qui occupe généralement une place privilégiée dans votre patrimoine... et dans le droit successoral. Notre expert en Estate Planning fait pour vous "le tour du propriétaire".

Les législateurs ont bien mesuré la place de l'habitation familiale en la protégeant et en lui octroyant, à différents niveaux, un statut particulier au sein du couple et de la famille. Prenons un exemple : vous êtes marié(e) ou vivez en cohabitation légale ? Dans ces deux cas, vous ne pouvez notamment pas décider de vendre l'habitation familiale sans l'accord de votre conjoint ou cohabitant... même si vous êtes propriétaire à 100% de ce bien.

Les lignes qui suivent illustrent également la volonté de vous protéger par rapport à l'habitation familiale en cas de décès de votre conjoint ou de votre cohabitant légal.



IALE :



FRANCK CEDRONE,
SENIOR ESTATE PLANNER

1 / Qui hérite légalement de l'habitation familiale au décès du premier des deux conjoints ou cohabitants ?

Prenons pour hypothèse que vous avez des enfants communs et vous n'avez pas pris de dispositions spécifiques.

Vous êtes mariés ? La loi vous attribue, en tant que conjoint survivant, l'usufruit de la part de votre conjoint défunt dans l'habitation familiale et les meubles qui la garnissent. Vos enfants en recueillent, quant à eux, la nue-propriété.

En outre, vous avez droit, en tant que conjoint survivant, au minimum à l'usufruit de l'habitation familiale et des

meubles. Cet usufruit fait partie de ce que l'on appelle votre réserve héréditaire. Depuis ce 1^{er} septembre 2018, cette réserve héréditaire est, le cas échéant, étendue au droit au bail relatif à l'habitation familiale.

Vous êtes cohabitants légaux ?

La loi vous attribue, en tant que cohabitant légal survivant, l'usufruit de la part de votre cohabitant légal défunt dans l'habitation familiale et les meubles qui la garnissent. **Attention toutefois, vous ne bénéficiez par contre d'aucune réserve héréditaire à cet égard.**

Vous êtes cohabitants de fait ?

Alors, vous n'héritez pas légalement l'un de l'autre. Vous devez donc, à votre initiative et de votre vivant, prévoir une telle protection, par exemple via un testament.

2 / En quoi l'usufruit successoral de l'habitation familiale vous protège-t-il en tant que parent survivant ?

En tant que conjoint ou cohabitant légal survivant, l'usufruit successoral de l'habitation familiale vous octroie une protection particulière et importante en ce qu'il vous garantit de pouvoir conserver votre cadre de vie en continuant à vivre dans le bien en toute hypothèse et en toute tranquillité.

En effet, vous ne pouvez en principe pas être contraint par vos enfants de mettre fin à la détention usufruit/nue-propriété de l'habitation familiale, contrairement aux autres biens de la succession. Vos enfants ne peuvent donc pas exiger de vous le rachat de leur nue-propriété ou encore la vente du bien familial à un tiers. Votre accord, en tant que parent survivant, est, à cette fin,

indispensable, quelle que soit la volonté des enfants. Il en va de même si vous êtes en présence d'enfants que votre conjoint ou cohabitant légal défunt a eu d'une union autre que la vôtre.

Attention, il ne faut toutefois pas perdre de vue que, si l'usufruit successoral de l'habitation familiale vous protège en tant que conjoint ou cohabitant légal survivant, il ne vous permet pas

Marié ? Comme conjoint survivant, vous héritez au minimum de l'usufruit et des biens meubles

de pouvoir disposer seul et librement du bien. Votre souhait de le vendre afin, par exemple, d'acquérir un autre bien immobilier plus en adéquation avec vos besoins, requiert obligatoirement l'accord de vos enfants nus-propriétaires. Certaines solutions permettent d'anticiper cette problématique en vous apportant plus de confort, comme nous l'expliquons à la question 4.

3 / L'habitation familiale est-elle soumise à des droits de succession ?

C'est la région de résidence du conjoint ou cohabitant légal défunt qui détermine le régime des droits de succession applicable. Il s'agit de la région où le défunt a résidé majoritairement durant les 5 années précédant le décès. Ce lieu de résidence correspond le plus souvent au lieu où se situe l'habitation familiale.

Les législateurs régionaux ont, chacun à leur manière et à leur rythme, instauré un régime d'exemption de droits de succession entre conjoints, >





Bénéficiaire par région <small>(part en usufruit ou en pleine propriété dans l'habitation familiale)</small>	Région flamande	Région de Bruxelles-Capitale	Région wallonne
Conjoint	✓	✓	✓
Cohabitant légal	✓	✓	✓
Cohabitant de fait (depuis 3 ans)	✓		
Tous sont exempts de droits de succession			

- › cohabitants légaux et de fait, applicable à l'habitation familiale.

Sous certaines conditions, la part de ce bien que vous recueillez en tant que conjoint, cohabitant légal et de fait survivant (en usufruit ou en pleine propriété) bénéficie du régime fiscal détaillé dans le tableau ci-dessus.

Enfin, sachez que, dans toutes les régions, la part recueillie par les enfants (en pleine propriété ou en nue-propriété) est soumise aux taux de droits de succession en ligne directe. Il s'agit des taux préférentiels en Régions de Bruxelles-Capitale et wallonne et des taux progressifs classiques en Région flamande.

4 / Est-il possible de renforcer la protection légale dont vous bénéficiez en tant que conjoint ou cohabitant légal quant à l'habitation familiale ? Comment et à quel prix ?

En fonction de votre régime matrimonial, vous pouvez, avec votre conjoint, réfléchir à l'opportunité d'entreprendre

certaines démarches visant à renforcer la protection du conjoint survivant.

Plus particulièrement, en ce qui concerne l'habitation familiale, vous pouvez envisager d'adapter votre contrat de mariage afin de laisser au conjoint survivant le choix de s'attribuer l'habitation familiale en pleine propriété et ce, au moment décès du premier d'entre vous... en tenant compte des circonstances à ce moment-là. Les droits des enfants communs sont dans ce cas postposés au décès du second parent. En tant que conjoint survivant, vous êtes dans une situation plus confortable, étant donné que vous pouvez, par exemple, décider de vendre seul l'habitation familiale, sans devoir obtenir l'accord de vos enfants.

Cet objectif peut être atteint en insérant, selon le cas, des clauses d'attribution alternative (ou clauses 'de choix') de biens communs en régime de communauté ou de biens appartenant à un patrimoine commun interne (ou une société d'acquêts) constitué dans le cadre d'un régime de séparation des biens.

Il est essentiel d'analyser au préalable les implications civiles et fiscales de chaque solution

Attention, ce confort supplémentaire pour le conjoint survivant peut engendrer un coût plus important en droits de succession. En effet, malgré l'exemption applicable entre vous au décès du premier conjoint, c'est la valeur totale de l'habitation familiale qui est prise en compte dans la seconde succession recueillie par vos enfants. Il est possible de réduire cet impact si, en tant que conjoint survivant, vous réalisez une planification successorale adéquate avec vos enfants, une donation par exemple.

La donation ou le testament peuvent également répondre à la problématique de transmission de l'habitation familiale entre vous, en tant que conjoints ou cohabitants légaux ou même de fait. Un contrat d'accroissement établi au



moment de l'acquisition de l'habitation familiale ou même ultérieurement peut, dans certains cas, constituer une solution. Ces solutions visent à protéger les conjoints ou cohabitants entre eux mais elles peuvent avoir des conséquences en termes de droits de donation ou de succession qu'il convient de connaître au préalable.

Pour rappel, il est essentiel de faire analyser préalablement les conséquences civiles et fiscales de chaque solution au regard de votre propre situation familiale, de vos besoins et objectifs en termes de planification patrimoniale. La présence d'un ou plusieurs enfants d'une union précédente est par exemple un élément important à prendre en compte dans l'élaboration d'une solution optimale de protection entre conjoints ou cohabitants.

5 / Y a-t-il un intérêt à donner, de votre vivant, l'habitation familiale à vos enfants ?

La pratique reflète assez fidèlement la

place particulière qu'occupe l'habitation familiale au sein de la famille... en ce sens que les parents préfèrent généralement en conserver la propriété et le contrôle de leur vivant.

Il est toutefois toujours possible de réaliser une donation de l'habitation familiale à vos enfants. Vous veillerez alors à en conserver l'usufruit afin de pouvoir continuer à l'occuper, votre vie durant, en toute tranquillité. A noter que vous ne pourrez par contre plus en disposer, le vendre par exemple, sans avoir l'accord de vos enfants nus-propriétaires. A votre décès, vos enfants deviendront plein propriétaires de l'habitation sans devoir s'acquitter de droits de succession. Un avantage non négligeable !

Des droits de donation sont par contre obligatoires. Ces droits sont fonction de votre région de résidence. Sachez que, dans les trois régions du pays, les taux applicables ont été revus à la baisse ces dernières années. A condition d'avoir été bien conseillé au préalable, une telle donation immobilière peut se révéler, d'un point de vue fiscal, intéressante, plus

ou moins en fonction de votre situation personnelle ainsi que de la région dans laquelle vous résidez. Pour plus de détails au sujet des droits de donation immobilière, nous vous renvoyons vers notre dossier 'La baisse des droits entraîne un boom de la donation immobilière' disponible sur deutschebank.be (faites une recherche avec les mots-clés 'Baisse des droits').

x

En savoir plus ?

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez réaliser une planification patrimoniale réfléchie, vous pouvez consulter votre conseiller, votre notaire et/ou le service "Estate Planning – Private Banking" de Deutsche Bank.

Cet article ne représente pas un avis fiscal ou juridique. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle du client et est susceptible de changer à l'avenir. Par régime fiscal, on entend le régime fiscal applicable à un client de détail ('Retail') moyen en qualité de personne physique et de résident belge.

COMMENT FAIRE RIMER FONDS DURABLES ET REND

En optant pour des investissements durables, vous pouvez avoir un impact positif sur l'environnement et la société. Et cela ne doit pas nécessairement se faire au détriment du rendement.

Une étude¹ a démontré qu'en 2016, pas moins de 22.890 milliards de dollars d'investissements à travers le monde ont été gérés sur la base de critères durables. Cela représente 73% de plus qu'en 2012 – une croissance phénoménale. L'ampleur de ces investissements durables signifie que leur influence sur la façon dont les entreprises et les gouvernements abordent la société et l'environnement est en train de se renforcer.

Au-delà de l'aspect financier

La popularité croissante des investissements durables s'explique en grande partie par la prise de conscience accrue de l'importance que revêtent les aspects non financiers dans l'investissement². Autrefois, l'accent était principalement mis sur les aspects financiers : le coupon d'une obligation, le dividende d'une action, les perspectives de croissance, etc. Aujourd'hui, on s'intéresse aussi à la façon dont les entreprises abordent l'environnement, leurs employés, le gouvernement et la société. Les entreprises qui obtiennent de bons résultats en la matière peuvent être en mesure de mieux performer. Ainsi, les employés satisfaits seront plus productifs et un investissement dans l'amélioration de l'efficacité énergétique réduira les coûts d'entretien d'un parc immobilier. En ignorant les entreprises peu performantes dans ce domaine, les investisseurs peuvent limiter les pertes potentielles liées au risque de réputation.

Une demande croissante

La demande croissante en investissements durables est stimulée par une nouvelle génération d'investisseurs, notamment les jeunes investisseurs et les femmes² qui suivent des objectifs bien précis pour leur argent. Ils souhaitent que leurs investissements reflètent leurs opinions sociales ou environnementales personnelles et souhaitent par ailleurs une plus grande



EMENTS DURABLES ?

transparence de la part des entreprises dans lesquelles leur argent est investi.

Le gouvernement contribue également au succès croissant des investissements durables. L'accord de Paris sur le climat et les objectifs de développement durable des Nations Unies ne sont que quelques-unes des initiatives qui entraînent, par exemple, une augmentation des investissements dans les énergies renouvelables. Le développement des rapports non financiers signifie également que les investisseurs disposent de plus d'informations pour pouvoir investir de manière durable.

Les investisseurs qui optent pour des fonds gérés de manière durable obtiennent un potentiel de rendement similaire.

Rendement

De nombreux investisseurs sont persuadés qu'investir de manière durable signifie sacrifier une partie de leur rendement financier. Ou, pour simplifier : les investissements durables rapportent moins. La réalité montre que cette hypothèse n'est pas fondée. Une étude réalisée par MSCI³ (un fournisseur de données d'entreprise et d'indices boursiers) a par exemple révélé qu'une stratégie d'investissement qui favorisait les entreprises ayant un score ESG élevé – la stratégie dite "Best in Class" – a dépassé l'indice boursier général au cours des huit dernières années (jusqu'en 2015). L'étude de MSCI a montré que le fait d'opter pour une stratégie ESG n'entraînait pas nécessairement une baisse de performance, au contraire. En d'autres termes, les investisseurs qui optent pour des fonds gérés de manière durable obtiennent un potentiel de rendement similaire tout en contribuant positivement à la société et à l'environnement.

Caractère durable

L'investissement durable est un concept vaste. Pour certains investisseurs, cela se limite à l'aspect écologique et pour d'autres, à l'aspect social. Chez Deutsche Bank, nous l'examinons dans son ensemble, dans sa définition "ESG", qui représente un ensemble de critères dans les domaines de l'Environnement, de la Société et de la Gouvernance (d'où l'acronyme ESG) qui peuvent avoir un impact majeur sur le succès d'une entreprise (cf. tableau). Les entreprises qui obtiennent de bons résultats sur ces critères sont censées obtenir de meilleurs résultats à long terme – et présenter moins de risques – que les entreprises qui n'accordent pas la priorité à ces critères.

Deutsche Bank vous aide à choisir, sur la base de la politique d'investissement

Comme c'est le cas pour d'autres fonds d'investissement, il existe également une large gamme de fonds durables. Deutsche Bank veut donc continuer à vous conseiller afin de vous aider à faire un choix mûrement réfléchi. Vous pouvez notamment utiliser notre site web pour rechercher des fonds durables à l'aide d'un moteur de recherche.

Deutsche Bank a également inclus dans sa liste de fonds recommandés trois fonds d'investissement durables. Pour investir de manière durable, le choix des investissements se doit également de prendre en compte certains critères non financiers. Pour Deutsche Bank, les fonds durables sélectionnés doivent répondre à au moins trois critères de durabilité, ce que nous vérifions sur la base de la politique d'investissement des compartiments en question. Deux critères sont communs à tous les fonds sélectionnés : l'exclusion d'entreprises ou de secteurs controversés et l'intégration des facteurs ESG. Par ailleurs, chacun des fonds doit satisfaire à au moins >

Critères de sélection Deutsche Bank



Chaque décision d'investissement doit être prise sur la base des informations clés pour l'investisseur et être conforme au Financial ID.

Critères ESG

Environnemental

- Changement climatique
- Émissions de CO₂
- Conservation des richesses naturelles
- Pénurie d'eau
- Énergies renouvelables
- Construction durable

Social

- Employés
- Normes de travail
- Sécurité des produits
- Confidentialité et sécurité des données
- Relations avec les groupements d'intérêt (ONG, etc.)

Gouvernance

- Gouvernance (nominations, efficacité, intégrité, etc.)
- Rémunération
- Transparence
- Comptabilité
- Lutte contre la corruption
- Éthique des affaires et lutte contre la fraude

- › un troisième critère de durabilité : “Best in Class”, “Thématique” ou “Impact”.

Nous vous recommandons de consulter une description plus détaillée de ce processus de sélection ainsi que le prospectus des fonds durables sur deutschebank.be/esg ou dans votre Financial Center.

1 / Multipartner SICAV – RobecoSAM Smart Energy Fund, géré par GAM (Luxembourg) S.A.

Ce fonds investit au minimum pour deux tiers dans des entreprises actives dans les énergies d'avenir. Le focus n'est pas seulement mis sur les énergies renouvelables (par ex. énergie éolienne), mais aussi sur sa distribution (par ex. réseaux intelligents), sa gestion (par ex. technologies intelligentes pour stocker l'énergie ou capter le CO₂) et l'utilisation plus efficiente de l'énergie (par ex. éclairage LED, systèmes de combustion plus efficaces). Ainsi, le compartiment répond à 6 des 17 objectifs de développement social établis par les Nations Unies, dont entre autres une électricité verte à prix abordable, des villes durables et une production et consommation responsables.

De plus, les actions détenues en portefeuille subissent un screening au sein d'une base de données ESG qui a été mise sur pied par RobecoSAM AG, le gestionnaire du fonds. Cette base de données rassemble des paramètres ESG d'environ 4.000 entreprises du monde entier, en réalisant un screening de plus de 600 données par entreprise comme par ex. la présence d'une stratégie climatique (E), d'un rapport social (S) et d'un code de conduite des affaires (G). De cette manière, les actions qui obtiennent un score insuffisant sont exclues de l'univers d'investissement. Le portefeuille ne reprendra par conséquent que les actions qui répondent à l'analyse fondamentale mais aussi qui sont passées par le filtre ESG.

Ce compartiment investit donc non seulement dans des actions qui offrent des technologies, des produits ou des

services dans le domaine de l'approvisionnement énergétique du futur ou qui sont liées à une utilisation efficace de l'énergie, mais qui ont également un degré de durabilité accru. En plus des exclusions habituelles des entreprises actives dans l'armement, l'alcool, le tabac et les jeux, les sociétés du secteur des industries fossiles (charbon, énergie nucléaire...) sont également exclues.

Veillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

2 / FFG Global Flexible – Sustainable, géré par Novacap Asset Management S.A.

FFG (Funds For Good) Global Flexible – Sustainable est un fonds d'investissement mixte qui investit dans des actions et obligations durables à travers le monde. Ainsi, non seulement une série d'entreprises est exclue de l'univers de l'investissement en raison de son secteur (tabac, armes, charbon) ou de son comportement (violation des droits de l'homme, scandales écologiques ou autres), mais le portefeuille est aussi constitué pour ne reprendre que des entreprises dont les émissions de CO₂ sont inférieures d'au moins 20% à celle de l'indice de référence et qui offrent une augmentation du score de qualité sociale d'au moins 10% par rapport à l'indice de référence. Sa gestion est assurée par le célèbre gestionnaire de fonds Guy Wagner de la Banque de Luxembourg.

Chaque année, le fonds FFG consacre la moitié de ses bénéfices - ou 10% de son chiffre d'affaires, selon le montant le plus élevé - à des œuvres de bienfaisance. À travers sa propre fondation, il prête ces sommes sous forme de prêts d'honneur sans intérêt aux personnes qui souhaitent créer une entreprise, mais ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour pouvoir obtenir un prêt auprès d'une banque. Deutsche Bank soutient cette initiative remarquable en reversant à cette association la moitié de la rémunération qu'elle reçoit

du fonds FFG. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

3 / DWS Invest ESG Equity Income, géré par Deutsche Asset Management S.A.

DWS Invest ESG Equity Income est un fonds d'actions internationales qui se concentre sur les actions de dividendes. Le fonds investit principalement dans les sociétés affichant le score ESG le plus élevé. DWS Invest calcule lui-même ces scores sur la base de données externes. Les données provenant de sept fournisseurs indépendants comme par exemple Oekom, MSCI, Sustainalitics, sont utilisées pour définir le score ESG global. De plus, certains secteurs sont exclus et l'entreprise souhaite également réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de son portefeuille.

Dans le processus de sélection des titres, en plus de la réussite financière d'une entreprise, la performance en termes de gouvernance environnementale (dégradation des sols, changements climatiques...), sociale (interdiction du travail des enfants) et d'entreprise (principes anti-corruption de Global Compact p. ex.) est prise en compte. Le compartiment utilise des stratégies généralement reconnues pour appliquer l'approche axée sur l'ESG. Les critères d'exclusion sont utilisés («stratégie de sélection négative» de sociétés actives dans le tabac, l'énergie nucléaire, l'armement, les paris ou l'industrie pornographique par exemple) et le compartiment investit dans des titres d'émetteurs performants dans leur catégorie sur la base des critères ESG susmentionnés («stratégie Best in Class»). Les scores ESG varient de A à F, où E et F sont automatiquement exclus et où le compartiment peut contenir un maximum de 15% de la catégorie D. En outre, un dialogue a lieu avec les entreprises pour obtenir une meilleure gouvernance d'entreprise et un management durable et social. Le dialogue peut également être mené via un vote par procuration. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations. x



¹ GSIA (2016), “Global Sustainable Investment Review 2016”, Global Sustainable Investment Alliance. Disponible sur : http://www.gsi-alliance.org/wp-content/uploads/2017/03/GSIR_Review2016.F.pdf ² Gregory Elders, Shaheen Contractor and Morgan Tarrant (2018), “Sustainable investing grows on pensions, millennials”, Bloomberg Intelligence. Disponible sur : <https://www.bloomberg.com/professional/blog/sustainable-investing-grows-pensions-millennials/> ³ Giese G. (2017), “Has ESG affected Stock Performance?”, MSCI. Disponible sur : <https://www.msci.com/www/blog-posts/has-esg-affected-stock/0794561659> ⁴ Morningstar est un fournisseur d'analyses d'investissement indépendant. La notation Morningstar est une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement tenant compte du risque et des frais facturés. Elle ne tient pas compte des éléments qualitatifs et est calculée sur la base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ils reçoivent ensuite une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les scores les plus élevés de 10% obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% moyens 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% les plus mauvais une étoile. La notation est calculée mensuellement sur la base du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir.



Les Belges et l'investissement durable

L'investissement durable n'est pas encore bien ancré dans notre pays. Une enquête menée récemment⁵ a montré que 32% des Belges ont déjà entendu parler des investissements durables, mais que seuls 2% investissent réellement dans de tels produits. Les Belges seraient particulièrement préoccupés par la sécurité et le rendement de leurs investissements, mais moins par l'impact social, éthique et écologique de ces investissements. Les Belges ne font pas figure d'exception : ces priorités sont les mêmes dans les quatre autres pays étudiés (Allemagne, France, Italie et Pays-Bas).

Les Belges se montrent également sceptiques à l'égard des fonds d'investissement durables : en effet, seuls 34% sont convaincus que l'investissement durable peut avoir un impact positif sur la société. 41% estiment important que leur argent soit investi dans des entreprises durables. La raison de ce scepticisme est que la majorité (84%) des Belges pense que les investissements durables sont moins performants que les investissements ordinaires – un préjugé qui n'a aucun fondement factuel.

Ces chiffres montrent que les Belges s'intéressent effectivement aux investissements durables, mais qu'ils en ont une connaissance limitée, ce qui les empêche de faire un choix judicieux parmi ce type de solutions.

À la recherche de solutions durables pour votre argent ?

Rendez-vous sur [deutschebank.be/esg](https://www.deutschebank.be/esg) ou contactez nos spécialistes de Talk & Invest au 078 156 157



⁵ BNP Paribas (2018), "Finding out: People's attitudes to SRI in Belgium and Beyond".

MULTIPARTNER SICAV — ROBECOSAM SMART ENERGY FUND — GAM (LUXEMBOURG) SA

L'objectif du compartiment ("fonds") est de réaliser une croissance à long terme du capital. À cette fin, le fonds investit dans des actions de sociétés à travers le monde (y compris dans les pays émergents) dans le secteur des énergies tournées vers l'avenir. Dans le monde entier, le fonds investit au moins 2/3 de ses avoirs dans des actions de sociétés qui proposent des technologies, des produits et des services dans le secteur des énergies porteuses d'avenir. La priorité des investissements est donnée aux énergies renouvelables, au gaz naturel, à la décentralisation de l'approvisionnement énergétique et à la consommation d'énergie efficace. Le fonds peut détenir une grande quantité d'actifs liquides (jusqu'à 49 %). Le fonds peut utiliser des instruments financiers complexes (p. ex., des instruments dérivés) afin de couvrir ses actifs et de tirer parti d'investissements prometteurs. L'utilisation de ces instruments financiers complexes est limitée à un maximum de 40 %. Le fonds présente également les caractéristiques pertinentes suivantes pour l'investisseur : le fonds a comme objectif un indice de référence reflétant le marché d'actions mondial. Pour la sélection et la pondération des actifs du fonds, le fonds est indépendant de l'indice de référence. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre le fonds au Luxembourg n'importe quel jour ouvrable bancaire. Le fonds comporte plusieurs catégories d'actions. Celles-ci peuvent différer en termes de montant des rémunérations, de devises et d'utilisation des rendements. Les rendements de la classe d'actions sont distribués chaque année aux investisseurs. **Recommandation** : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans un laps de temps de cinq ans.

Parts	Capitalisation / Distribution
ISIN	LU0175571735 / LU0175571909
Devises	EUR
Swing Pricing ¹	Applicable (voir le prospectus)
Nature juridique	Compartiment de la SICAV Multipartner SICAV
La VNI est consultable sur	www.fundinfo.com
Frais d'entrée	0 % chez Deutsche Bank
Frais de sortie	0 % chez Deutsche Bank
Frais courants ²	1,98 %
Apport minimal	1 action chez Deutsche Bank
Droit applicable	Droit luxembourgeois
Durée	Illimitée
TOB à la sortie ³	1,32 % (Max. 4 000 euros) / pas applicable
Précompte mobilier sur dividendes ³	Pas applicable/ 30 %
Précompte mobilier en cas de rachat ³	Pas applicable
SRRI	6 sur un maximum de 7

Profil de risque et de rendement

← Risque plus faible

Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible, rendement potentiellement le plus faible) à 7 (risque le plus élevé, rendement potentiellement le plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Il est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES LIÉS AU FONDS

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous retrouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tel que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous retrouverez une description détaillée des risques dans le KIID disponible sur le site www.deutschebank.be. **Risque de liquidité** : le fonds investit dans des actifs qui sont en principe facilement négociables et peuvent donc être vendus à leur valeur de marché dans des circonstances normales. Toutefois, on ne peut exclure que, dans certaines situations extrêmes (p. ex., en cas de turbulence des marchés), la négociabilité des placements du fonds puisse être limitée. Dans de tels cas, les placements du fonds ne peuvent être vendus qu'à perte, ce qui entraîne une réduction de la valorisation du fonds. **Risque lié aux pays en développement** : la situation politique des pays émergents est souvent politiquement, juridiquement et économiquement instable, ce qui peut entraîner des changements soudains et imprévisibles. Cela pourrait entraîner des conséquences négatives pour les investisseurs étrangers et pour les marchés des capitaux de ces pays. De ce fait, les performances des fonds investissant dans ces pays pourraient en subir les effets négatifs.



FFG GLOBAL FLEXIBLE - SUSTAINABLE R - NOVACAP ASSET MANAGEMENT S.A.

Objectifs : générer un rendement à moyen terme supérieur à celui d'un investissement en obligations libellées en euros avec un risque moindre que celui d'un investissement en actions. Le but est d'assurer une meilleure protection des capitaux sur les marchés baissiers. Outre son objectif financier, le compartiment vise également à atteindre un objectif philanthropique par l'intermédiaire de la société Funds For Good S.A., qui est rétribuée à cette fin. Après déduction de ses frais d'exploitation, Funds For Good S.A. dépose, au minimum, le montant le plus élevé entre 50 % de ses bénéfices ou 10 % de son chiffre d'affaires dans des projets sociaux. Dans le cadre de ce compartiment, les dons sont versés au fonds « Funds for Good Philanthropy » (rattaché à la Fondation Roi Baudouin), dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, Funds for Good Philanthropy accorde aux entrepreneurs démunis un « prêt honorifique » leur permettant de lancer leur propre entreprise.

Politique d'investissement : la gestion journalière des investissements est déléguée à BLI (Banque de Luxembourg Investments S.A.). Le compartiment investit en actions et en obligations, y compris les obligations indexées sur l'inflation, en instruments du marché monétaire et en liquidités. Le pourcentage du portefeuille de ce compartiment investi dans les différents instruments varie en fonction de la valorisation des différentes classes d'actifs et des conditions de marché. Afin d'atteindre son objectif, le compartiment est autorisé à investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des fonds d'investissement ouverts soumis à un contrôle jugé équivalent par la CSSF. Afin de protéger le portefeuille et d'en optimiser la gestion, le compartiment peut recourir à des instruments financiers à terme fermes et conditionnels. Les investissements sont effectués sans restrictions géographiques, sectorielles ou monétaires. Le portefeuille est géré de manière discrétionnaire sans utiliser d'indice de référence. La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR. Les investisseurs ont le droit de racheter leurs actions sur demande. Les transactions sur actions sont effectuées au Luxembourg chaque jour ouvrable bancaire complet. Il convient de rappeler que la possibilité pour les investisseurs de demander le rachat de leurs actions peut faire l'objet de restrictions ou de suspensions dans des cas exceptionnels. Ces actions sont des actions de capitalisation. Les bénéfices et le rendement du capital sont réinvestis.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 3 ans.

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance : la sélection des actifs composant le portefeuille du compartiment repose sur une politique de responsabilité sociale des entreprises s'articulant autour de trois volets* : 1. Retrait de la liste des investisseurs d'une série d'entreprises en raison de leur secteur (tabac, armes, charbon) ou de leur comportement (violations des droits de l'homme, scandales écologiques ou autres) ; 2. Le portefeuille est structuré de manière à atteindre les objectifs suivants : i. une empreinte carbone inférieure de 20 % au moins à celle de l'indice de référence ; ii. une augmentation du score de qualité sociale d'au moins 10 % par rapport à l'indice de référence ; 3. Au niveau de la gouvernance : i. tant le gestionnaire du fonds que le coordonnateur de la distribution souscrivent aux Principes des Nations unies pour l'investissement responsable (UNPRI) ; ii. une politique de droit de vote est mise en œuvre. * Disponible sur www.fundsforgood.eu

Parts	Capitalisation / Distribution
ISIN	LU1697917083 / LU1697916861
Devise	EUR
Swing Pricing¹	Pas applicable
Nature juridique	Compartiment de la SICAV FFG SICAV
La VNI est consultable sur	www.fundinfo.com
Frais d'entrée	0 % chez Deutsche Bank
Frais de sortie	0 % chez Deutsche Bank
Frais courants²	1,60 %
Apport minimal	1 action chez Deutsche Bank
Droit applicable	Droit luxembourgeois
Durée	Illimitée
TOB à la sortie³	1,32 % (Max. 4 000 euros) /pas applicable
Précompte mobilier sur dividendes³	Pas applicable/ 30 %
Précompte mobilier en cas de rachat³	30 %
SRRI	4 sur un maximum de 7

Profil de risque et de rendement

← Risque plus faible

Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible, rendement potentiellement le plus faible) à 7 (risque le plus élevé, rendement potentiellement le plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Il est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES LIÉS AU FONDS

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous retrouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tel que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous retrouverez une description détaillée des risques dans le KIID disponible sur le site www.deutschebank.be. **Risque actions** : le fait d'investir dans des actions comporte un risque pour l'émetteur en ce sens que l'émetteur pourrait faire faillite. Cela entraîne le risque d'une perte importante, voire totale, de la valeur du placement dans ces titres. **Risque de crédit** : les investissements en titres de créance présentent un risque de crédit en ce sens que l'institution émettrice peut refuser ou encore ne pas être en mesure d'honorer, en totalité ou en partie, le paiement des intérêts ou du principal sur ses titres. Cela entraîne le risque d'une perte importante, voire totale, de la valeur du placement dans ces titres. **Risque lié aux pays en développement** : Les investissements du compartiment sur les marchés émergents sont exposés à des risques d'instabilité politique, réglementaire, financière ou fiscale ou à des incertitudes qui pourraient affecter négativement la valeur de ces investissements, voire mettre en cause la validité des titres du compartiment.



DWS INVEST ESG EQUITY INCOME - DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.

L'objectif de la politique d'investissement est d'obtenir une augmentation durable de la valeur du capital à moyen et long terme. Pour y parvenir, le fonds investit principalement dans des titres d'émetteurs internationaux qui, outre leur succès financier, affichent également de bons résultats en termes de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Les performances ESG d'une entreprise consistent en l'application de normes environnementales et sociales reconnues et d'une bonne gouvernance, mesurées indépendamment de la réussite financière. La sélection des investissements individuels s'effectue dans ce cadre par le gestionnaire du fonds. La devise du compartiment est l'EUR et la devise de la classe d'actions est l'EUR. Les rendements et les gains de change ne sont pas distribués ; ils sont réinvestis dans le fonds. Chaque jour de bourse, vous pouvez acheter vos titres. Le rachat ne peut être suspendu que dans des cas exceptionnels, en prenant en compte les intérêts des investisseurs.

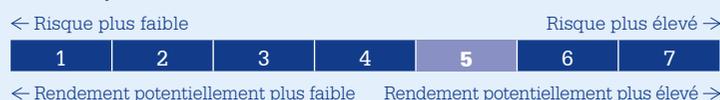
Parts	Capitalisation / Distribution
ISIN	LU1616932866 / LU1616932940
Devise	EUR
Swing Pricing¹	Pas applicable
Nature juridique	Compartiment de la SICAV DWS Invest SICAV
La VNI est consultable sur	www.fundinfo.com
Frais d'entrée	0 % chez Deutsche Bank
Frais de sortie	0 % chez Deutsche Bank
Frais courants²	1,78 %
Apport minimal	1 action chez Deutsche Bank
Droit applicable	Droit luxembourgeois
Durée	Illimitée
TOB à la sortie³	1,32 % (Max. 4 000 euros) / pas applicable

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de souscrire, vous avez l'obligation de prendre connaissance du document « Informations clés pour l'investisseur » et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés sur le site www.deutschebank.be ou obtenus gratuitement dans les Financial Centers Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, en tant que distributeur, et auprès du service financier du fonds.

En cas de plaintes éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles ; tél. +32 2 551 99 35 ; Fax : +32 2 551 62 99 ; e-mail : service.clients@db.com). Si le client n'est pas satisfait de la manière dont sa réclamation a été traitée, il peut prendre contact avec l'Ombudsman (adresse : OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfïn asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, boîte 2, 1000 Bruxelles ; tél. +32 2 551 77 70 ; Fax : +32 2 551 77 79 ; e-mail : ombudsman@ombudsfïn.be ; site Web : www.ombudsfïn.be).

Précompte mobilier sur dividendes³	Pas applicable/ 30 %
Précompte mobilier en cas de rachat³	Pas applicable
SRRI	5 sur un maximum de 7

Profil de risque et de rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible, rendement potentiellement le plus faible) à 7 (risque le plus élevé, rendement potentiellement le plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Il est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES LIÉS AU FONDS

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous retrouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tel que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous retrouverez une description détaillée des risques dans le KIID disponible sur le site www.deutschebank.be.

Risque actions : Le fonds investit dans des actions. Les actions sont sujettes aux fluctuations des cours et donc également au risque de baisse des cours.

**GLOSSAIRE**

Fonds : le concept de "fonds" est l'appellation commune pour un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement.

¹ Le swing pricing est une méthode moderne de calcul, utilisée par les sociétés de gestion, afin de déterminer la valeur nette d'inventaire de leurs OPC. Le swing pricing permet aux fonds de placement de régler les frais de transaction journaliers découlant de la souscription et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Vous trouverez davantage d'informations sur le swing pricing dans le prospectus. ² Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais de transaction mentionnés sont les derniers disponibles dans le document « Informations clés pour l'investisseur » du produit concerné à la date de cette publication. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit un pourcentage de ses frais de gestion de la part du directeur de l'OPC sous la forme de rétrocessions. En général, ce pourcentage varie entre 50 % et 60 %. Davantage d'informations sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. ³ Le traitement fiscal suit la législation en vigueur à la date de publication du présent article et dépend de la situation fiscale personnelle de l'investisseur. En cas de rachat des actions de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique habitant en Belgique, peut être soumis à un précompte mobilier de 30 % sur les revenus (sous la forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) qui, directement ou indirectement, proviennent des créances, si le fonds investit pour plus de 10 % de ses actifs dans des créances (25 % si les actions ont été achetées par l'investisseur avant le 1er janvier 2018), conformément aux dispositions de l'article 19 bis du CIR92. Le présent document ne constitue ni un conseil fiscal ni un conseil juridique.

COMMENT OBTENIR DES REVENUS RÉGULIERS D'UN CAPITAL ?

Mode d'emploi

Vous venez de toucher un capital important, par exemple une assurance-vie, un capital pension, une succession ou le produit de la vente d'un bien immobilier ? Vous pouvez transformer ce capital en une rente régulière, afin de compléter vos revenus de pension.

Lorsqu'approche l'âge de la retraite, les priorités financières évoluent. D'une logique de constitution d'une réserve financière pendant la vie active, vous passez à un autre besoin : celui de générer des revenus complémentaires réguliers, qui vous aideront à maintenir votre niveau de vie. La raison est simple : après l'âge de la retraite, les revenus ont tendance à chuter drastiquement (lire l'encadré p. 29).

Certes, la constitution d'une épargne-pension complémentaire du 2^e pilier (via votre employeur) ou 3^e pilier (à titre privé) vous permettra de toucher une jolie somme au moment de prendre votre pension. Mais que faire après avoir empoché votre assurance-groupe ou le capital constitué dans le cadre d'une assurance-vie, si vous souhaitez en tirer un complément de revenus régulier ?

Le raisonnement vaut également après une succession. Est-il possible de transformer ce capital en rente ? Analysons différents cas de figure.

Que faire après avoir empoché votre assurance groupe ?

L'épargne : zéro risque, mais...

Première piste à envisager : le **compte d'épargne réglementé**. En Belgique, les avantages du 'livret' sont nombreux. Primo, les comptes d'épargne réglementés sont couverts par la garantie d'Etat à hauteur de 100.000 euros par déposant et par institution financière. A l'heure actuelle,

l'épargne reste le placement le plus sûr. Secundo, la première tranche d'intérêts de 960 euros (année de revenus 2018), par an et par contribuable, est exonérée du précompte mobilier de 30%. C'est donc une solution fiscalement avantageuse. Tertio, le compte d'épargne reste un produit extrêmement liquide : en cas de besoin, votre argent est immédiatement disponible.

Le compte d'épargne réglementé demeure sans aucun doute la solution la moins risquée pour sécuriser un capital. Revers de la médaille : le contexte actuel de taux historiquement bas ne permet pas d'envisager des rendements suffisamment élevés pour générer des revenus réguliers décents. Pour obtenir des revenus complémentaires, il va donc falloir accepter de s'exposer à une certaine part de risque.





Les produits structurés : une stratégie à la carte

S'ils correspondent à votre Financial ID et à votre tolérance au risque, **certains produits structurés** peuvent vous aider à atteindre votre objectif de revenus récurrents. Il s'agit en général de titres de dette structurés, dont le rendement dépend d'un scénario présenté à l'avance. Il peut par exemple être lié à l'évolution d'un indice boursier, d'un fonds ou d'un panier de fonds, d'un taux d'intérêt ou même de l'inflation.

Bien souvent, ce rendement est distribué sous la forme d'un coupon brut (comme pour les obligations classiques) annuel ou unique à l'échéance du produit. N'oubliez pas que ces coupons sont soumis à la retenue du précompte mobilier de 30%.

Dans la grande majorité des cas,

Après l'âge de la retraite, les revenus ont tendance à chuter drastiquement

les produits structurés présentent une maturité fixée à l'avance (par exemple 5 ou 10 ans). Pour se protéger contre le risque de perte sur le capital investi, les investisseurs privilégieront les produits structurés avec droit au remboursement à 100% à l'échéance. Attention : cette protection n'est pas une garantie absolue, car vous n'êtes jamais à l'abri d'un défaut de l'émetteur. Vous devrez également tenir compte des éventuels frais d'entrée.

Les produits structurés présentent plusieurs avantages. D'une part, leur rendement potentiel est plus élevé que celui des produits bancaires classiques. De l'autre, en fonction de votre stratégie et des scénarios de rendements que vous avez choisis, vous pouvez prédire avec plus ou moins de précision les revenus récurrents que vous obtiendrez. Par ailleurs, l'offre est suffisamment variée pour répartir votre investissement sur plusieurs produits aux stratégies





- › différentes, plusieurs durées et plusieurs émetteurs, et ce afin de diversifier vos risques.

En effet, les produits structurés ne sont pas sans risque. Vous devez toujours tenir compte du risque de perte sur le capital en cas de défaut de l'émetteur. De même, les produits libellés en devises comportent un risque supplémentaire lié à l'évolution des taux de change.

Ne perdez pas de vue le risque de liquidité : si vous souhaitez récupérer une partie de votre capital avant l'échéance, vous serez tributaire des cours sur le marché secondaire et courrez un risque de rendement si le coupon est lié à la performance de la valeur de référence (indice, fonds, courbe des taux, etc.). Enfin, le risque de réinvestissement n'est pas à négliger : à l'échéance de votre produit, vos opportunités de réinvestissement

dépendront du contexte général des taux sur les marchés.

Une rente minimale
garantie à vie est
immunisée contre
les risques boursiers

Marchés boursiers : la flexibilité à un prix

Si les produits structurés présentent un certain confort, ils pourraient également refroidir les ardeurs des investisseurs qui cherchent avant tout la flexibilité. Devrez-vous dès lors vous tourner vers les marchés d'actions ? Pourquoi pas... si vous faites partie des investisseurs qui disposent de l'expérience, des connaissances et de l'horizon d'investissement nécessaires pour affronter la volatilité

des marchés. Vous pourriez ainsi privilégier les actions qui distribuent habituellement un dividende régulier (dépendant de leurs résultats). Néanmoins, les actions individuelles demeurent un terrain extrêmement risqué pour les investisseurs particuliers.

Une solution intermédiaire consiste à vous orienter vers des **fonds¹ mixtes flexibles**. Ceux-ci investissent à la fois en actions, obligations et autres classes d'actifs. Leur politique d'investissement est suffisamment souple pour revoir leur exposition aux marchés en fonction des risques anticipés par le gestionnaire. Double objectif : profiter du potentiel haussier des bourses tout en se protégeant des risques baissiers. Parmi ces fonds mixtes flexibles, certains privilégient une stratégie de distribution des revenus. Leur terrain de prédilection va des actions **générant un dividende de manière durable** aux obligations publiques ou d'émetteurs de qualité en passant par les obligations à haut rendement plus risquées, voire les devises.

Bien entendu, avant de souscrire à l'un de ces fonds, vous prendrez soin de vérifier leur compatibilité avec vos objectifs et le profil de risque de votre Financial ID. Même s'ils sont diversifiés et gérés par des professionnels, les fonds demeurent des produits risqués qui n'offrent aucune garantie sur le capital investi.

Avant de vous lancer sur les marchés, posez-vous quand même cette question essentielle : acceptez-vous d'exposer au risque une partie, voire l'entièreté, d'un capital durement constitué pendant de longues années dans l'espoir d'en tirer un revenu régulier ?

Un produit de rente à vie

Une autre solution consiste à souscrire à un **produit qui vous garantit une rente minimale à vie**, calculée en fonction de votre âge lors de la souscription, le montant de la prime et la périodicité de la rente. Ce type de produit, qui se présente sous la forme d'une assurance-vie (branche 21 ou branche 23), vous permet dès lors de générer un revenu régulier – par exemple mensuel – en complément de votre pension légale et d'éventuelles autres ressources complémentaires (revenus immobiliers, etc.). Pendant toute la durée du produit – c'est-à-dire jusqu'à votre décès –, le capital de départ est investi dans une structure sous-jacente, par exemple un fonds.

L'avantage de ce genre de solution saute immédiatement aux yeux : vous connaissez dès la souscription le montant minimum de la rente qui vous sera versée à vie. Que vous viviez encore 10, 20 ou 40 ans n'y changera rien. Dans certains cas, cette rente peut même être revue à la hausse, notamment en cas de bonnes performances boursières de l'actif sous-jacent. La rente périodique bénéficie souvent d'un régime fiscal favorable, et dans certains cas elle n'est soumise à aucune taxation.

Après le décès de l'assuré, il est mis fin au paiement de la rente. L'avenir du

capital restant va dépendre des conditions du produit. Si vous avez opté pour un produit viager classique, le capital est abandonné à la compagnie d'assurance. Par contre, pour certains types d'assurance-vie, le capital restant éventuel sera versé aux bénéficiaires en cas de décès. Le capital investi qui n'a pas encore été consommé est transféré aux bénéficiaires que vous avez désignés ou dévolus à votre succession⁴. Ce dernier type de produit répond à la crainte de voir une partie de votre patrimoine échapper à vos héritiers en cas de décès précoce. Une certitude : vous bénéficiez d'une rente minimale jusqu'à la fin de vos jours.

Comment choisir la solution qui vous convient ?

Quels que soient vos objectifs, nos conseillers se tiennent à votre disposition pour analyser avec vous votre situation personnelle, votre tolérance au risque et votre horizon de placement et vous proposer la ou les solutions de génération de revenus qui vous correspondent le mieux. x

Plus d'infos

Appelez Talk & Invest au 078 156 157.
Prenez rendez-vous dans votre Financial Center en appelant le 078 155 150.

Un revenu complémentaire : oui, mais pourquoi ?

En Belgique, la pension de retraite au taux d'isolé après une carrière complète est de 1.220,86 euros³. Néanmoins, compte tenu du faible taux d'activité après 60 ans, la pension moyenne réellement perçue n'atteint que 1.065 euros pour un salarié. Pour un indépendant, ce montant moyen chute même à 740 euros ! Or, c'est à la même période que vous risquez d'être confronté à l'explosion de certaines dépenses. Personne ne vous le souhaite, mais vos frais de santé risquent d'augmenter. Les moins alarmistes pointeront également la probable augmentation des dépenses liées aux loisirs. Vous n'avez pas travaillé toute votre vie pour rester cloîtré chez vous après la retraite !

Alternative pour les "mangeurs de coupons"

De même, nombreux sont les investisseurs qui, durant les décennies qui ont précédé la crise de 2008, privilégiaient la distribution des coupons d'obligations (ou de bons de caisse) pour se constituer des revenus réguliers. Or, avec des taux obligataires en chute libre depuis 10 ans, cette option est devenue plus hasardeuse – toutefois si l'on veut opter pour des émetteurs solides de premier rang et des émissions en euros.

¹ Le terme "fonds" est l'appellation commune pour un Organisme de Placement Collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS), et prendre diverses formes juridiques (SICAV, FCP, etc.). Un OPC peut comporter des compartiments. Les fonds sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. ² Tous les ans, à la date anniversaire de l'entrée en vigueur de votre contrat, votre rente sera réévaluée en fonction des prestations de l'actif sous-jacent et de l'évolution de la réserve de votre contrat. En cas d'augmentation de la rente, seule la différence entre la nouvelle rente et la rente initiale est soumise à un impôt distinct de 30%, ainsi qu'aux centimes additionnels communaux. ³ Source : SPF Pensions, chiffres pour l'année 2017. ⁴ Il est possible que la valeur du montant investi s'amenuise si les marchés financiers enregistrent des performances très négatives pendant très longtemps et même que le montant investi qui reviendrait aux héritiers soit entièrement consommé si vous vivez encore de très nombreuses années après la souscription du contrat.

DE A(MÉRIQUE) À Z

13 BILLETS INSOLITES

Quel est le point commun entre la chanteuse capverdienne Cesária Évora, l'inventeur serbe Nikola Tesla et le peintre norvégien Edvard Munch ? Tous trois ont peut-être séjourné dans votre portefeuille, sous la forme d'un billet de banque. Voici un tour du monde en 13 coupures pas comme les autres...



Le plus 'collector' : George Best

En 2006, le légendaire **footballeur nord-irlandais** George Best a eu l'honneur de figurer sur un billet de banque. Bien que le million d'exemplaires mis en circulation soient des moyens de paiement légaux, ils ont immédiatement été détournés par les collectionneurs. Dans l'histoire, un seul autre joueur de football s'est aussi illustré sur une coupure : le gardien de but russe Lev Yachine.

La plus universelle : la reine Elizabeth II

De l'Australie au Canada. De Belize à Malte. De Fidji à Trinidad & Tobago. Depuis 1935, l'effigie de la Reine d'Angleterre figure sur **les billets de 33 pays différents**, dont de nombreuses anciennes colonies.



Les couronnes sur la carte représentent ces 33 pays.



Le record de l'inflation

Pour suivre une inflation annuelle supérieure à 200.000.000%, les grands moyens s'imposent. Comme ce billet de **100.000.000.000.000 dollars zimbabwéens** de 2008.



Le plus esthétique : la Suisse

L'International Bank Note Society – oui, cette association existe bel et bien – élit tous les ans **'Le plus beau billet de banque du monde'**. Cette année, cet honneur est revenu à la Suisse, avec sa nouvelle coupure de 10 francs. Vous auriez remarqué le mode portrait (vertical), peu courant.

La plus grande planche à billets : le Monopoly

D'année en année, la 'valeur' totale des **nouveaux billets de Monopoly** dépasse largement celle des vrais dollars nouvellement imprimés. À raison de trente (milliards) contre un.



10.000 dollars en confettis

Vous avez déjà visité l'US Bureau of Engraving and Printing? Au shop, vous pourrez y acheter un beau souvenir: 10.000 dollars en billets de banque. Au prix imbattable de 45 \$. Seul problème, les billets ont été **réduits en confettis!**



Sources : time.com, bloomberg.com, washingtonpost.com, moneyfactory.gov, businessinsider.com, cnbc.com

(IMBABWE)



Le moins cher : Karl Marx

Le père du communisme a orné les billets est-allemands de 100 marks entre 1975 et 1990. Pour fêter le 200^e anniversaire de sa naissance, la ville de Trèves a lancé cette année des billets commémoratifs d'une valeur faciale de **0 euro**. En vente au prix de... 3 euros.



Le plus superstitieux : Myanmar

Neuf. Voilà le **chiffre porte-bonheur de l'ex-dictateur birman Ne Win**. Pour lui faire honneur, la banque nationale a émis deux billets spéciaux, de 45 et de 90 kyats. Et pour son 75^e anniversaire, c'est un billet de 75 kyats qui a été mis en circulation. Sans doute pour 'faciliter' les paiements...



Le plus petit : le Roi Ferdinand

Le plus petit billet de banque au monde a été mis en circulation en Roumanie en 1917. Ses dimensions ? 2,75 x 3,80 cm. Pas très flatteur pour le Roi Ferdinand, qui y figure.



Le plus intelligent : Israël

Trente ans après sa mort, Israël a dédié un billet de banque à **Albert Einstein**. En 1952, le jeune État lui avait même proposé de devenir son deuxième président. Une proposition poliment déclinée.

Le plus grand : les Philippines

La palme du plus grand billet de banque revient aux Philippines. Pour célébrer le **centenaire de son indépendance**, la banque nationale y a émis un billet gigantesque, de la taille d'une feuille A4. Pas très pratique pour payer ses emplettes au marché du village...



Le plus perforant : Mobutu

Joseph Mobutu a été renversé en 1997, après 32 ans au pouvoir. Dans un premier temps, le nouveau gouvernement congolais a décidé de ne pas faire imprimer de nouveaux billets de banque. Il s'est contenté de **perforer le visage de l'ex-président**.



Le billet musical

S'il vous arrive un jour de posséder un billet de 5 dollars australiens, n'oubliez pas de tester ce truc : appuyez le billet contre un disque qui tourne et, grâce à sa composition en polymère (et non en papier), **il émettra une musique sonnante et trébuchante!**

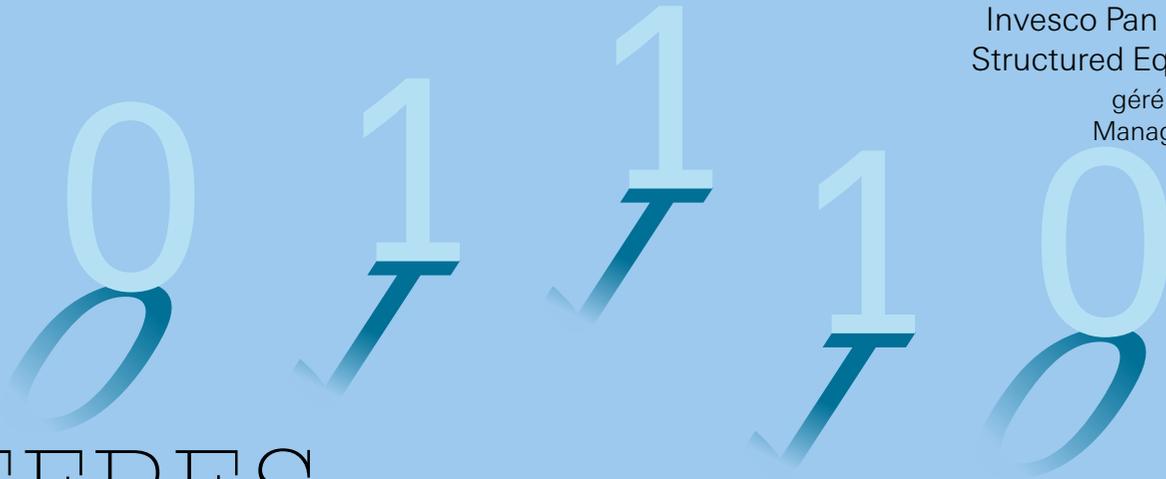


Superordinateurs, modèles de calcul et big data :
la valeur ajoutée des fonds quantitatifs pour votre portefeuille

INVESTIR SUR LA BASE DE PLUTÔT QUE D'ÉMOTIONS

Taux faibles ou pas ? Inflation ou déflation ?
Confiance du consommateur au top ou
au plancher ? Pour les gestionnaires du
compartiment *Invesco Pan European
Structured Equity Fund* de la sicav
luxembourgeoise Invesco Funds, cela ne fait
pas une grande différence. Leur stratégie
d'investissement se fonde principalement sur
les énormes volumes de données générées
par les marchés et la puissance de calcul.





CHIFFRES

Prédire le taux de chômage, la croissance économique, la confiance des entreprises et d'autres indicateurs macroéconomiques : les gestionnaires d'*Invesco Pan European Structured Equity Fund* ne s'en occupent pas. Interroger les dirigeants d'entreprises dans le but de prendre la température de la conjoncture économique ? Ils ne le font pas non plus. Pourtant, grâce à cette approche atypique, ce fonds (dont les actifs s'élèvent à 5,6 milliards d'euros) a plutôt le vent dans les voiles.

Travail de nuit

Comment fonctionne-t-il ? "Les gestionnaires de ce fonds utilisent une approche essentiellement quantitative. En termes simples, derrière le fonds se cache un modèle de calcul qui évalue le rendement et le risque attendus des actifs", explique Steve Beckers d'*Invesco Asset Management S.A.* "Chaque nuit, plusieurs superordinateurs analysent quelques milliers d'actions européennes. Ces ordinateurs sont alimentés par d'énormes flux de données. Après une nuit de calcul, chaque action reçoit un score de 1 à 10 établi sur la base du rapport rendement/risque. Une action dont le rendement attendu est élevé et dont le risque est faible obtient un score plus élevé. Inversement, une action dont le rendement attendu est faible et dont le risque est élevé obtient un score plus faible. Afin d'obtenir un score final de

1 à 10, des dizaines d'indicateurs sont fournis au modèle de calcul."

Le chaînon humain

Même si plusieurs superordinateurs constituent le cerveau du fonds, les gestionnaires en conservent les rênes. "Le modèle aide l'équipe à prendre les bonnes décisions sur la base de chiffres bruts et de données concrètes. Sans se laisser influencer par toutes les éventuelles émotions présentes dans les salles de marché. Le fait d' 'acheter' ou de 'vendre' reste toutefois l'apanage des gestionnaires. En effet, pendant et après le calcul, de nombreux événements - non traités dans les données - peuvent encore se produire. Ainsi, après une nuit de calcul, le modèle pourrait attribuer un score de 10 à l'action d'un constructeur automobile. Imaginons que cette marque de voitures annonce le lendemain matin qu'elle rappelle 25 millions de véhicules... Ou encore que quelqu'un déclare (à nouveau) la guerre au secteur automobile européen pendant la nuit, par tweet interposé... Anecdotique peut-être, mais le chaînon humain reste extrêmement important."

Un inconvénient devenu un avantage

Le fait que le fonds ne tienne pas compte de l'environnement macroéconomique peut apparaître comme un

handicap. "C'est un choix délibéré au sein de cette stratégie. Des questions telles que : 'Quels sont les secteurs qui peuvent bénéficier de la politique de faible taux d'intérêt ? Quelles sont les actions qui tireraient leur épingle du jeu si le prix du pétrole était supérieur à 80 dollars ? Quelles sont les entreprises qui pourraient pâtir d'une nouvelle hausse des prix de l'énergie ?' sont délibérément ignorées par les gestionnaires.

Ce fonds ne se laissera pas bercer par les illusions boursières, les comportements moutonniers ou les discussions macroéconomiques du moment. Ce fonds sélectionne de manière systématique les actions dont le rapport risque/rendement est satisfaisant. Il n'y a pas de place dans le fonds pour les poids lourds inintéressants d'un indice, mais bien pour des actions qui présentent une rémunération adéquate par rapport au risque encouru. Sur le long terme, cette stratégie se voit récompensée."

Potentiel en Europe

Aujourd'hui, le climat est-il favorable en Europe pour rentrer dans le marché ? "En examinant le contexte macroéconomique, Deutsche Bank, en tant que distributeur, entrevoit divers signes qui peuvent indiquer un potentiel de croissance. Historiquement, les actions européennes ne sont pas très bon marché, mais certainement pas trop chères non plus", >



- › déclare Knut Huys, Senior Fund of Funds Manager chez Deutsche Bank. “Après quelques années de croissance modeste, le PIB est reparti à la hausse. La zone euro a ainsi enregistré une croissance de 2,5 % en 2017. Le taux de chômage diminue également depuis un certain temps. Troisièmement, la Banque centrale européenne (BCE) rachètera de moins en moins d’obligations. La BCE ne voudra toutefois pas inquiéter les marchés en relevant trop fortement les taux d’intérêt et poursuivra sa politique monétaire relativement souple dans les années à venir. Cette situation demeure positive pour les actions européennes. Pour finir, la rentabilité moyenne des entreprises européennes est sous pression depuis longtemps. Toutefois, depuis 2017, les bénéfices des entreprises s’affichent en nette augmentation. Plus ces bénéfices augmenteront, mieux ce sera pour les valorisations de marché et pour le potentiel à venir.”

Une approche qui a fait ses preuves

Depuis 2006, l'*Invesco Pan European Structured Equity Fund* est géré par une équipe de plus de 40 collaborateurs d'Invesco dédiée à la stratégie quantitative. Le département gère 38 milliards de dollars US (en juin 2018), dont 5,6 milliards d'euros dans ce fonds. Le département dédié à la recherche développe et teste les

approches quantitatives, tandis que les gestionnaires de portefeuille sont responsables de la construction et de la mise en œuvre des portefeuilles. Le cockpit du fonds comprend Michael Fraikin, Global Head of Research et Thorsten Paarmann de l'équipe Portfolio Management. Ces deux investisseurs comptent respectivement 27 ans et 18 ans d'expérience sur les marchés financiers.

Exposition du fonds

Malgré le fait que le fonds évolue au rythme des marchés boursiers européens, à la fin août, le fonds avait réussi à laisser derrière lui 98% des fonds de sa catégorie Morningstar¹ sur un horizon de 10 ans, sur la base du rendement actuariel total sur 10 ans avant frais et taxes (source : Morningstar Direct, catégorie Actions Europe Grandes Capitalisations Mixte, 31/8/2018). Cette catégorie Morningstar comprend 801 fonds d'actions européens qui investissent tous dans de grandes entreprises européennes depuis au moins 10 ans.

Ce fonds a reçu une note de 5 étoiles chez Morningstar et est inclus dans la liste DB Best Advice. Il s'agit d'une sélection limitée de fonds de qualité pour lesquels Deutsche Bank entrevoit un beau potentiel. L'*Invesco Pan European Structured Equity Fund* se compose d'une sélection diversifiée de 100 à 110 actions. Chaque action

du panier a une pondération de 2% au maximum. La plupart sont des 'large caps', c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière est très élevée. Le fonds investit dans toute l'Europe, dans la zone euro mais aussi en dehors. Les expositions les plus importantes du fonds à la fin juin concernaient le Royaume-Uni (32,4 %), la Suisse (9,9 %) et la France (9 %). Au niveau sectoriel, les produits de consommation cycliques (21,2 %), les biens de consommation de base (17,3 %) et l'industrie (15,2 %) dominent. Les positions les plus importantes du fonds se nomment Ahold Delhaize (grande distribution), Roche (pharmacie) et BHP (exploitation minière). La composition du fonds est en vigueur à la date de publication du présent article et est susceptible d'être modifiée à l'avenir. Chaque décision d'investissement doit être prise sur la base des informations essentielles pour l'investisseur et être conforme à votre Financial ID. x

¹ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative de la performance passée d'un fonds en prenant en compte du risque et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte d'éléments qualitatifs et est calculée sur base d'une formule (mathématique). Les fonds sont classés par catégorie et comparés à des fonds similaires, et sur la base de leur score ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% de tête reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivant 4 étoiles, les 35% suivant 3 étoiles, les 22,5% suivant 2 étoiles, les derniers 10% reçoivent 1 étoile. La notation est calculée mensuellement sur base des performances sur 3, 5 et 10 ans et ne prend pas en compte le futur.

INVESCO PAN EUROPEAN STRUCTURED EQUITY FUND

L'objectif du Fonds est de réaliser une croissance à long terme du capital. Le Fonds a pour principal objectif d'investir dans des actions de sociétés européennes. Le Fonds est géré au moyen de 'méthodes quantitatives'. Invesco Management N.V., gestionnaire du fonds, définit les 'méthodes quantitatives' comme étant des techniques mathématiques, logiques et statistiques utilisées dans le cadre de la sélection des actions. Dans le cadre de ses objectifs, le Fonds est géré activement, sans se référer à aucun niveau de référence.

Parts	Capitalisation / Distribution
ISIN	LU0119750205 / LU0482499141
Devise	EUR
Swing Pricing¹	Applicable (voir le prospectus)
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Invesco Funds, SICAV
La VNI peut être consultée via	www.beama.be
Frais d'entrée	Max. 5 % – 0 % chez Deutsche Bank
Frais de sortie	0 % chez Deutsche Bank
Frais courants²	1,58 %
Apport minimum	1 part chez Deutsche Bank
Pays d'origine	Luxembourg
Durée	Illimitée
TOB à la sortie³	1,32 % (Max. 4 000 euros) / pas applicable
Précompte mobilier sur dividende³	Pas applicable/ 30 %
Précompte mobilier en cas de rachat³	Pas applicable / pas d'application
SRRI	5 sur un maximum de 7

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de souscrire, vous avez l'obligation de prendre connaissance du document 'Informations clés pour l'investisseur' et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés sur le site www.deutschebank.be ou obtenus gratuitement dans les Financial Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, en tant que distributeur, et auprès du service financier du fonds.

En cas de plaintes éventuelles, le client peut s'adresser au service 'Client Solutions' de la banque (adresse : Deutsche Bank, Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles ; Tél. : +32 2 551 99 34 ; Fax : +32 2 551 62 99 ; E-mail : service.clients@db.com). Si le client n'est pas satisfait de la manière dont sa réclamation a été traitée, il peut prendre contact avec l'Ombudsman (adresse : OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfm asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, boîte 2, 1000 Bruxelles ; Tél. : +32 2 551 77 70 ; Fax : +32 2 551 77 79) ; e-mail : ombudsman@ombudsfm.be ; site web : www.ombudsfm.be.

Profil de risque et de rendement

< Risque plus faible Risque plus élevé >



< Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé >

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible, rendement potentiellement le plus faible) à 7 (risque le plus élevé, rendement potentiellement le plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Il est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES LIÉS AU FONDS

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous retrouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tel que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous retrouverez une description détaillée des risques dans le KIID disponible sur le site www.deutschebank.be. **Risque actions** : les actions sont, en général, plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, dont notamment des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. **Risque de contrepartie** : incapacité ou refus d'une contrepartie à honorer ses obligations. **Risque de change** : fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes. **Risque de liquidité** : difficulté de valorisation ou de cession de titres au moment désiré.



GLOSSAIRE

Fonds : le concept de 'fonds' est l'appellation commune pour un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement.

¹Le swing pricing est une méthode moderne de calcul, utilisée par les sociétés de gestion, afin de déterminer la valeur nette d'inventaire de leurs OPC. Le swing pricing permet aux fonds de placement de régler les frais de transaction journaliers découlant de la souscription et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Vous trouverez davantage d'informations sur le swing pricing dans le prospectus. ²Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais de transaction mentionnés sont les derniers disponibles dans le document 'Informations clés pour l'investisseur' du produit concerné à la date de cette publication. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit un pourcentage de ses frais de gestion de la part du directeur de l'OPC sous la forme de rétrocessions. En général, ce pourcentage varie entre 50 % et 60 %. Davantage d'informations sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. ³Le traitement fiscal suit la législation en vigueur à la date de publication du présent article et dépend de la situation fiscale personnelle de l'investisseur. En cas de rachat des actions de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique habitant en Belgique, peut être soumis à un précompte mobilier de 30 % sur les revenus (sous la forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) qui, directement ou indirectement, proviennent des créances, si le fonds investit pour plus de 10 % de ses actifs dans des créances (25 % si les actions ont été achetées par l'investisseur avant le 1er janvier 2018), conformément aux dispositions de l'article 19 bis du CIR92. Le présent document ne constitue ni un conseil fiscal ni un conseil juridique.

PLACE À

La génération née aux alentours de l'an 2000 atteint progressivement l'âge adulte. Comment changera-t-elle le monde ? Et, en tant qu'investisseur, comment tirer parti de ces changements ?

Jack Neele, gestionnaire de fonds
(Robeco Institutional Asset Management)

✓ 'Vivre & être', digitalisation et santé

"Globalement, on distingue trois tendances qui peuvent être source d'opportunités pour les investisseurs. Primo, le passage au digital. La génération Y (née avant 2000) et la génération Z (née après 2000) ont recours à des services d'abonnement tels que Spotify et Netflix, qui sont disponibles n'importe où et n'importe quand. En matière de paiements également, le digital est en passe de s'imposer définitivement. L'e-commerce fait florès au détriment des commerces traditionnels, en particulier dans les petites villes. Le cash disparaît, même pour des petits montants. De nouveaux acteurs en profitent, comme PayPal, mais aussi des marques plus traditionnelles comme Visa et Mastercard."

"La deuxième tendance marquante concerne la santé. Cette génération est plus attentive à son alimentation et fait davantage de sport. Bonne nouvelle pour les marques telles qu'Adidas et Nike, mais aussi pour d'innombrables applications, montres intelligentes et Fitbits."

"Troisième évolution : cette génération préfère 'être' plutôt que 'avoir'. Les générations précédentes attachaient beaucoup d'importance à la possession matérielle, pour renforcer leur image. Ces générations

s'en détournent, au profit du vécu, qu'elles partagent via les médias sociaux. Posséder une maison ou une voiture ? Peu leur chaut. Les voyages, par contre... Parmi les exceptions, épinglons les cosmétiques et les articles de luxe. Les jeunes y consacrent beaucoup d'argent, car ils tiennent à faire bonne figure avec leurs selfies, qu'ils diffusent via Snapchat et Instagram."

"Le jeu est un segment très spécifique de la future économie du 'vivre et être'. D'innombrables passionnés s'adonnent à League of Legends et à Fortnite. La génération montante ne se contente pas d'y jouer, mais assiste aussi à des parties disputées par des professionnels via des plateformes de streaming. Pour donner un ordre de grandeur, la finale de LoL (League of Legends) a été suivie en direct par 60 millions de personnes dans le monde."

"Le passage au numérique, l'essor de la santé et le 'vivre & être' sont les trois secteurs promis à un avenir radieux grâce aux nouvelles générations. Reste à choisir les bons chevaux dans chacun de ces secteurs car, pour chaque entreprise innovante qui s'impose sur le marché, on en compte au moins dix qui n'atteindront jamais le seuil de rentabilité."

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Rik Vera est cofondateur de nexxworks, une société qui incite les entreprises à innover radicalement

/// Allergique à la complexité

“Selon moi, le principal changement induit par la nouvelle génération ne concerne pas tant les produits ou secteurs que la relation entre l’entreprise et son client. Dans ce nouveau paradigme, les entreprises traditionnelles ne partent pas nécessairement perdantes. Elles connaissent leur marché et leurs produits, et disposent de davantage de ressources que certaines start-ups aux noms étranges. Pour continuer à croître et embellir, elles doivent toutefois proposer une réponse à plusieurs tendances nouvelles.”

“Second point, je pense que la nouvelle génération est allergique à la complexité. Du premier coup d’œil, elle veut pouvoir savoir si tel ou tel produit est fait pour elle. La réponse est négative ? Elle *swipe* au produit suivant. Dans un tel environnement, la confiance est primordiale. Quelque 75% des “Millennials” ne croient pas ce que les entreprises disent d’elles-mêmes. En revanche, 78% d’entre eux ont confiance dans l’opinion de leurs pairs. L’avis de leurs proches et des autres utilisateurs est décisif.”

“Troisième élément :

la transparence. De nombreuses entreprises ont déjà pris des initiatives dans ce sens. Les générations Y et Z veulent savoir comment on investit son argent. Enfin, une quatrième tendance se dessine : les adultes de demain n’aiment pas les intermédiaires. Ils veulent interagir directement avec la personne ou l’entreprise concernée, et non avec des courtiers, entremetteurs et autres...”

“Les entreprises qui tiennent compte de ces quatre évolutions ont une longueur d’avance. Prenons l’exemple d’Uber. Cette initiative n’a pas que des aspects positifs, bien évidemment, mais elle a le grand mérite de simplifier le secteur du taxi : vous savez à l’avance combien vous allez payer, et à qui. Toujours à l’avance, vous pouvez consulter les avis d’autres utilisateurs sur ce chauffeur. La somme est prélevée directement depuis votre compte, et il n’y a aucun intermédiaire entre vous et votre chauffeur Uber. Comparez cette situation avec une société de taxi classique, et vous comprendrez pourquoi Uber fait un tel tabac!”



CES DIX ANNÉES A MARQUÉ L'ÉCONOMIE,



Depuis la crise financière de 2008, la Banque centrale européenne a complètement changé la donne pour les placements et les emprunts en Europe. Si Mario Draghi et ses pairs ont sauvé la zone euro, ils ont aussi influencé sensiblement les conditions des produits financiers offerts en Belgique.

Il y a dix ans, la Banque centrale européenne (BCE) prenait des mesures exceptionnelles en réaction à la crise bancaire qui venait d'atteindre le cœur de l'Europe. À l'époque, c'était la panique dans les institutions financières : la crise des "subprimes", ces prêts hypothécaires à haut risque développés aux États-Unis, s'était propagée via des produits financiers toxiques qui s'étaient retrouvés dans les bilans de la plupart des banques. Résultat : de lourdes

10 années qui ont bouleversé la politique monétaire de la zone euro



15 SEPTEMBRE
2008

Faillite de Lehman Brothers aux USA. Le marché monétaire de la zone euro cesse pratiquement de fonctionner.



15 OCTOBRE
2008

La BCE fournit des liquidités à taux fixe en quantité illimitée aux banques.



13 MAI
2009

La BCE abaisse son principal taux directeur à 1% alors que la zone euro vient de subir sa plus grave récession depuis l'entre-deux guerres et que l'inflation est sur le point de devenir négative.

OÙ LA BCE Y COMPRIS EN BELGIQUE

perles sur ces actifs, une grave crise de confiance et des banques refusant de se prêter de l'argent l'une à l'autre.

Face à ce marché interbancaire quasiment à l'arrêt, la BCE décide de fournir aux banques des liquidités à taux fixe et en quantité illimitée alors qu'auparavant le système en place limitait, en pratique, la disponibilité d'argent frais. Dès octobre 2008, les institutions financières ont pu obtenir des fonds à la BCE "au robinet", c'est-à-dire sans limite, "à titre tout à fait exceptionnel", annonçait à l'époque Jean-Claude Trichet, le président de l'institut monétaire. Ce qu'il ignorait, c'est que non seulement cette mesure exceptionnelle ne serait pas la dernière mais qu'en plus, cette politique monétaire inédite allait durer plus de dix ans.

"La BCE a sauvé les meubles"

"La BCE a très bien réagi face à la crise bancaire", estime le professeur Eric Dor, directeur des études économiques à l'IESEG School of Management de l'Université Catholique de Lille. "Elle a rapidement compris qu'elle devait se substituer au marché interbancaire pour assurer la liquidité des banques. Elle a pris conscience qu'elle était la seule

institution capable d'agir et a endossé le rôle de pompier face à cette crise. Elle a sauvé les meubles."

À l'automne 2008, le taux auquel les banques pouvaient ainsi s'abreuver en liquidités était fixé à 3,75%, un

 La "nouvelle" politique monétaire a récemment soufflé ses 10 bougies

niveau qui laisse rêveur aujourd'hui... Le principal taux directeur de la zone euro a ensuite rapidement diminué pour se retrouver à 1% en mai 2009, tandis que l'économie européenne venait de connaître sa pire récession depuis l'entre-deux guerres et que les prix à la consommation allaient bientôt diminuer au lieu d'augmenter.

Ce taux d'intérêt de référence est resté en vigueur pendant près de deux ans. C'est là que la BCE a peut-être commis sa seule faute. Alors qu'après avoir sauvé ses banques, la zone euro s'était progressivement engluée dans la crise de la dette souveraine, la gardienne de l'euro s'est focalisée sur son mandat

visant à contrôler la hausse des prix. Or, à partir du printemps 2011, l'inflation a dépassé 2,5%. Cela a conduit la BCE à relever son principal taux directeur à deux reprises, en avril et juillet, pour le porter à 1,50%. "C'était une erreur", constate Eric Dor. "Évidemment, c'est toujours facile de critiquer a posteriori. Mais le fait est que le président Trichet et son staff ne s'étaient pas tout de suite rendu compte de la gravité de cette nouvelle crise. Toutefois, hormis ce petit incident, on peut dire que, globalement, la BCE a été le seul pilote dans l'avion, comme l'ont dit Mario Draghi (l'actuel président de la banque centrale, ndlr) et Jean-Claude Trichet avant lui."

Juste après sa prise de fonction en novembre 2011, Mario Draghi enclenche un nouveau mouvement de baisse des taux directeurs dans la zone euro. Alors que l'inflation s'est mise à diminuer, jusqu'à provoquer un risque de déflation, c'est-à-dire une baisse durable des prix, le principal taux de la BCE sera abaissé à plusieurs reprises au cours des cinq années suivantes, jusqu'à se retrouver à 0%, ce que personne n'aurait cru possible auparavant.

 13 JUILLET
2011

Face à la hausse continue de l'inflation, la BCE relève son principal taux directeur à 1,5%. Ce sera ensuite jugé comme une erreur.

 1^{ER} NOVEMBRE
2011

Début du mandat de Mario Draghi à la présidence de la BCE.

 3 NOVEMBRE
2011

La BCE annonce une baisse de son principal taux directeur à 1,25%, qui sera suivie par plusieurs autres réductions de taux.

 26 JUILLET
2012

"Dans le cadre de son mandat, la BCE est prête à faire tout ce qui est nécessaire pour préserver l'euro. Et croyez-moi, ça sera suffisant." Le désormais fameux "whatever it takes" de Mario Draghi.

➤ **L'arrivée des taux négatifs**

Personne non plus n'aurait imaginé des taux d'intérêt négatifs. Ils ont pourtant fait leur apparition dès la mi-2014. Dans le but de forcer les banques à prêter de l'argent aux entreprises et aux particuliers afin de relancer la hausse des prix par une demande plus forte, la BCE a décidé d'appliquer un taux négatif aux liquidités excédentaires que les institutions financières déposaient auprès d'elle à la fin de chaque journée. Autrement dit, les banques perdaient de l'argent si elles laissaient des liquidités inutilisées en compte à la BCE. D'abord fixé à -0,10% en juin 2014, le taux de cette "facilité de dépôt" à la BCE a encore diminué par la suite, pour atteindre un plancher de -0,40% au printemps 2016, un niveau toujours en vigueur aujourd'hui.

Entre-temps, la BCE a aussi dû contrer le risque d'un éclatement de la zone euro. À l'été 2012, la crise de la dette des pays européens connaît son apogée. Les taux d'intérêt des emprunts d'Etat ne cessent de monter : la Grèce doit payer 30% pour emprunter à dix ans, et l'Irlande et le Portugal voient leur taux à dix ans dépasser 10%, un niveau insoutenable à terme. Bref, la stabilité de la zone euro est menacée.

La BCE va alors de nouveau sauver la mise de la zone euro, cette fois-ci en annonçant la possibilité de recourir à un tout nouvel instrument : un vaste programme d'achats d'actifs, compre-

nant des emprunts d'Etat de la zone euro. Pourtant, les traités européens lui interdisent explicitement de financer directement la dette des pays. La BCE a interprété cela comme une interdiction de participer aux émissions de nouveaux emprunts d'Etat mais pas comme une prohibition d'acheter des obligations sur le marché secondaire, où les investisseurs s'échangent des titres de dette déjà émis auparavant. "Mario Draghi a eu l'intelligence de comprendre que, quoi qu'en dise les traités, il n'y avait plus que ce financement monétaire qui puisse fonctionner", analyse Eric Dor.

Une hausse notable des taux n'est pas pour demain

"Draghi a sauvé la zone euro"

En juillet 2012, le président de la BCE prononce son plus célèbre discours, devant des analystes londoniens : il affirme que la banque centrale fera "tout ce qui est nécessaire" ("*whatever it takes*") pour sauver la zone euro. Les investisseurs interprètent immédiatement cela comme la promesse d'achats massifs d'emprunts d'Etat européens. Sur les marchés, l'effet 'autoréalisateur' est immédiat : les investisseurs reviennent à l'achat sur la dette euro-

péenne et les taux d'intérêt se mettent à diminuer. "Là, Mario Draghi a littéralement sauvé la zone euro", affirme le professeur Dor. "Sans cela, les taux des pays du sud – Portugal mais aussi Italie et Espagne – auraient continué à grimper et auraient obligé ces pays à quitter la zone euro et à revenir à leur propre monnaie pour pouvoir se financer."

Même si cette promesse d'achats d'actifs a d'abord suffi, la BCE devra tout de même passer à l'acte en 2015. À l'époque, la déflation menace plus que jamais. L'institution gardienne de l'euro décide donc de faire pression à la baisse non seulement sur les taux d'intérêt à court terme, via ses taux directeurs, mais aussi sur les taux à long terme, en lançant des achats d'emprunts d'Etat de maturités de deux ans au moins. Et cela fonctionne : sur tous les marchés, les taux convergent vers le bas. Mais il faudra attendre l'automne 2016 pour voir l'inflation remonter enfin à plus de 0,5%, après être restée pendant plus de deux ans dans une zone à risque de déflation.

Mais est-ce bien ce programme d'achats d'actifs qui a fait remonter l'inflation ? N'est-ce pas plutôt la hausse des prix pétroliers à partir de 2016 ? "Cette phase de l'action de la BCE est plus sujette à débat", reconnaît Eric Dor. "Son diagnostic a été que la déflation résultait d'une trop faible demande et qu'il fallait donc relancer celle-ci en rendant le crédit si bon marché que



11 JUIN
2014

↓% 1^{ER} DÉCEMBRE
2014



22 JANVIER
2015

↓% 10 MARS
2016

Le taux de la facilité de dépôt de la BCE passe en négatif, à -0,1%. C'est la première fois que des taux négatifs s'appliquent dans la zone euro.

L'inflation de la zone euro redevient négative, à -0,2%. Le risque de déflation menacera jusqu'à l'automne 2016.

La BCE annonce un vaste programme d'achats d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros par mois.

La BCE abaisse ses taux directeurs à des niveaux historiquement bas (0% pour le taux de refinancement et -0,4% pour le taux de la facilité de dépôt). Elle augmente son programme d'achats d'actifs à 80 milliards d'euros par mois et l'étend à la dette d'entreprises.

les entreprises et les ménages allaient s'endetter pour dépenser et relancer ainsi l'inflation. Certains avancent que la menace de déflation provient plutôt de facteurs structurels comme la mondialisation, la concurrence accrue, l'arrivée de nouvelles technologies, etc."

À quand une remontée des taux ?

On a aussi critiqué cette politique de la BCE comme étant une source potentielle de bulles spéculatives, notamment sur le marché immobilier et celui des actions. En effet, les taux très bas ont encouragé les emprunts hypothécaires d'une part et ont conduit, d'autre part, les investisseurs à privilégier les actions, plus rémunératrices, au détriment des obligations qui ne rapportaient plus grand-chose. La BCE s'est défendue en produisant des études montrant qu'en l'absence d'achats d'actifs, la situation de l'inflation aurait été pire qu'aujourd'hui.

On a observé des effets très concrets de la politique de la BCE en Belgique ces dernières années. Alors qu'avant la crise de 2008, certains comptes d'épargne réglementés offraient plus de 3%, la plupart d'entre eux sont actuellement rémunérés à hauteur de 0,11% à peine. Idem pour les bons de caisse, les obligations, les comptes à terme. Tous les placements à revenu fixe ont vu leur rémunération fondre jusqu'à des planchers historiques. Pour trouver du



DEPUIS BIENTÔT 7 ANS, MARIO DRAGHI EST LE GRAND TIMONIER DE LA BCE

rendement, il faut aujourd'hui accepter de prendre des risques et miser par exemple sur des actions. C'est ce qu'ont fait beaucoup d'investisseurs, ce qui a dopé les indices boursiers.

Aujourd'hui, l'inflation en zone euro est proche de 2%, soit l'objectif de la BCE. Cette dernière souhaite s'assurer que la hausse des prix revêt un caractère durable, mais peut déjà se permettre de lâcher un peu de lest. Elle a donc réduit ses achats d'actifs et les arrêtera en principe complètement à la fin de l'année.

Une première hausse des taux directeurs n'est toutefois pas attendue avant l'été 2019. Et comme il faut généralement plusieurs mois pour que la politique monétaire impacte la courbe des taux (également les taux à plus long terme), et sachant que ce sont les taux du marché qui influencent davantage la politique des banques en la matière, il faudra s'armer de patience avant d'entrevoir une remontée de ceux-ci sur les compte d'épargne réglementés et autres placements populaires en Belgique. x

29 MARS 2016

Les banques belges commencent à réduire la rémunération des comptes d'épargne à un plancher de 0,11%.

↑% 1^{ER} FÉVRIER 2017

L'inflation de la zone euro remonte à 2% pour la première fois depuis janvier 2013.

€ 9 MARS 2017

La BCE annonce une réduction de ses achats d'actifs de 80 à 60 milliards d'euros par mois à partir d'avril 2017, suivie par d'autres annonces similaires en octobre 2017 et juin 2018.

🕒 2019

Première hausse de taux de la BCE depuis huit ans ?

LE COUTEAU SUISSE DE L'INVESTISSEUR

Le chômage des jeunes et la dette publique. Le vieillissement de la population et les guerres commerciales. Voilà quatre paramètres, parmi de nombreux autres indicateurs, tendances et développements géopolitiques, susceptibles d'influencer vos décisions d'investisseur. Face à cette pléthore d'informations, il vous faudra distinguer l'essentiel de l'accessoire. D'où l'utilité de cette trousse à outils.



Comment expliquer que telle action ait clôturé la journée hier à 100 euros, et aujourd'hui à 101 ? Les ouvrages économiques regorgent de théories sur la question. Les résultats des entreprises et les bénéfices escomptés jouent bien sûr un rôle clé dans l'évolution des cours de bourse, mais les facteurs psychologiques ne sont pas sans importance : euphorie, angoisse, instinct grégaire... Par ailleurs, les évolutions socioéconomiques, technologiques, géopolitiques et autres influencent aussi les bourses. Enfin, les cours sont en grande partie déterminés par les différents indicateurs économiques. Tour d'horizon.



La macroéconomie

Les indicateurs macroéconomiques sont en quelque sorte

les thermomètres, baromètres et pluviomètres de l'économie. Certains de ces indicateurs sont en mesure de prédire – jusqu'à un certain point – les futurs orages ou embellies boursières. "Parmi ces indicateurs prédictifs, on peut citer le moral des consommateurs, la confiance des entreprises, les ventes du commerce de détail, la création de nouvelles entreprises, l'ampleur des stocks, les demandes de permis de bâtir, etc.", commence Wim D'Haese, Head of Investment Advice chez Deutsche Bank. "Si ces indicateurs sont bien orientés, l'économie devrait évoluer positivement au cours des trimestres qui suivent."

Il existe aussi une autre catégorie d'indicateurs, non plus prédictifs, mais qui témoignent de la performance de l'économie plutôt a posteriori. "Leur





valeur prédictive est moindre, mais ils ne sont pas sans importance pour autant. Au contraire. Un indicateur crucial dans cette catégorie est le Produit Intérieur Brut, PIB en abrégé”, continue Wim D’Haese. “Quand vous lisez dans votre journal que ‘la croissance économique a été de 3%’, cela signifie que le PIB du pays a progressé de 3%. Quand le PIB croît, l’économie se porte bien. Pour les entreprises, il s’agit d’une importante boussole, qui les pousse à ajuster leurs stocks, leurs investissements et éventuellement leur politique salariale.”

Outre le PIB (la croissance économique), l’emploi est un important indicateur pour les investisseurs. “Les dépenses des particuliers sont l’épine dorsale de l’économie. En règle générale,

une personne qui a un emploi consommera davantage que quelqu’un qui n’en a pas. Plus nombreux sont les gens qui travaillent, plus la croissance économique est potentiellement grande”, souligne Wim D’Haese. “Quand le marché du travail est porteur, ce voyant est au vert pour les résultats des entreprises. À l’inverse, une déprime sur le marché de l’emploi se répercutera sur les résultats des entreprises. Mais ce n’est pas le seul effet : plus il y a de demandeurs d’emploi, plus la dette publique augmente en raison de l’accroissement de l’enveloppe ‘allocations de chômage’...”

Plus d’infos

[Sur \[deutschebank.be/actu\]\(https://www.deutschebank.be/actu\) retrouvez l’actualité sur les principaux indicateurs économiques.](https://www.deutschebank.be/actu)



Les taux d’intérêt, la politique monétaire et l’inflation

Les banques centrales ont pour vocation d’encourager la croissance économique et de maîtriser l’inflation. “Le taux directeur défini par les banques centrales est un outil essentiel. C’est en quelque sorte la pédale d’accélération et de frein de l’économie”, explique Wim D’Haese. “Ce taux directeur influence directement les taux appliqués par les banques. Or, quand les taux baissent, les prix augmentent ou baissent moins vite. Ces évolutions ont un impact direct non seulement sur votre ticket de caisse au supermarché, mais aussi sur le comportement d’épargne et de consommation, sur les investissements des entreprises, sur les rentrées fiscales, sur les dépenses publiques et, last but not >



- › least, sur les marchés financiers.”
Quand les taux d’intérêt sont faibles, les investisseurs délaissent généralement les obligations au profit des actions. “Comment expliquer ce déplacement du centre de gravité ? Parce que, quand les taux sont faibles, le taux qui s’applique aux obligations est également plus bas. Pour obtenir un rendement digne de ce nom, les investisseurs doivent prendre davantage de risques, par exemple en investissant en actions. Le fait que certaines actions attribuent un dividende les aide souvent à franchir le pas”, explique Wim D’Haese. “Autre paramètre important : les taux d’intérêt supportés par les entreprises sur le remboursement de leurs dettes. Lorsque les taux d’intérêt baissent, les actions des entreprises à haut taux d’endettement devraient monter automatiquement, parce que leur masse d’intérêts diminue. Voilà une troisième raison de basculer vers les actions quand les taux sont maigres.”

Plus d’infos

[Investir en actions ou en obligations ? Les gestionnaires de fonds mixtes flexibles font eux-mêmes ces choix et ajustent leurs investissements en fonction de l’évolution des marchés et de la conjoncture.](#)



Les bénéfices des entreprises et les perspectives bénéficiaires

Les bénéfices des entreprises sont directement liés aux évolutions macroéconomiques. “En règle générale, quand les entreprises font davantage de bénéfices, elles peuvent davantage investir, créer de l’emploi, etc.”, souligne Wim D’Haese. “Bien que les bénéfices réalisés soient également un critère important, un investisseur accordera davantage d’attention aux perspectives bénéficiaires. En tant qu’actionnaire, vous achetez une part de l’entreprise, mais vous tablez surtout sur ses bénéfices futurs. Ce sont en effet les revenus des sociétés qui alimentent leur croissance et génèrent de la valeur. Quand ces évolutions sont positives, la société peut augmenter le dividende qu’elle verse à ses actionnaires, ou racheter ses propres actions de manière à augmenter le bénéfice par action. En principe, une entreprise qui vient de signer des résultats fantastiques, mais dont les perspectives bénéficiaires sont mauvaises, doit s’attendre à voir son cours de bourse piquer du nez. A l’inverse, une société qui a connu une mauvaise année mais

Les bénéfices déjà réalisés sont un paramètre important, mais moins que les perspectives bénéficiaires

dont le pronostic bénéficiaire pour les prochains mois est bon devrait voir son action prendre de la valeur. Du moins si le marché lui fait confiance.”

Plus d’infos

[Pour investir en actions individuelles, une appétence au risque élevée est nécessaire. Pour mieux répartir les risques, investissez plutôt dans des fonds et/ou des trackers.](#)



Les devises

Vous investissez dans des actifs libellés en devises étrangères ? Dans ce cas, vous devez tenir compte du taux de change. “Les variations des cours de change ont un impact direct sur le rendement de ces actifs et sur votre capital. Si le cours d’une action américaine grimpe de 20% et que le dollar se renforce dans le même temps de 10% par rapport à l’euro, vous ferez des bonds de joie. Mais attention aux déconvenues si c’est l’inverse qui se produit”, avertit Wim D’Haese.

Une devise forte présente de multiples avantages. “Les importations sont bon marché, l’inflation est maîtrisée et les voyages à l’étranger ne coûtent pas cher. La devise inspire la confiance, ce qui facilite la mobilisation de capitaux. Le revers de la médaille, c’est qu’une monnaie forte handicape les exportations”, poursuit Wim D’Haese. “Quand la devise est faible, tous les effets précités sont inversés : les exportations sont facilitées, mais les atouts se transforment en inconvénients.”



Les tendances globales

Les ‘mégatendances’ sont des mutations sociétales, démographiques, écologiques et technologiques qui métamorphosent radicalement notre monde. “Ces tendances se développent chacune à leur rythme, indépendamment

ment de la conjoncture économique. Chacune d'entre elles peut impacter profondément l'économie, et donc vos investissements", poursuit Wim D'Haese. "Ces tendances sont fondamentales et vont bien au-delà des modes et des fantaisies. Il s'agit par exemple d'avancées technologiques, comme la robotique et l'intelligence artificielle. Citons aussi l'urbanisation, les bouleversements démographiques (vieillessement) et climatiques, les pénuries en eau et en matières premières, les énergies (gaz de schiste...) dont notamment les renouvelables (éolien, solaire), etc.

Plus d'infos

En accord avec votre Financial ID, vous pouvez tabler sur une de ces mégatendances, dans le cadre d'un portefeuille diversifié. Sur deutschebank.be/fonds-thematiques, vous retrouverez tant des fonds thématiques que des trackers.



Les évolutions (géo)politiques

Les investisseurs redoutent souvent les tensions (géo)politiques. "A première vue, ces risques semblent constituer des menaces sérieuses pour les marchés financiers. Or, il faut savoir que les marchés ont tendance à surréagir à ce type d'évolutions", souligne Wim D'Haese. "Voilà pourquoi un investisseur ne doit jamais se laisser emporter par la panique. Ni par l'euphorie. De telles réactions extrêmes peuvent nuire à votre rendement à long terme."

"Parmi les évolutions géopolitiques marquantes, il convient de citer les crises des institutions démocratiques : la poussée des partis populistes en Europe, le Brexit, les indépendantismes régionaux (Catalogne), la remise en question par le président Trump d'institutions comme l'OTAN et les Nations Unies, les nouveaux

rapports de force en Turquie, etc. Dans de nombreux pays du monde, le concept du 'leadership fort' gagne en popularité", explique Wim D'Haese. "Comme tendance de fond, il convient aussi de souligner l'émergence de la Chine sur l'échiquier géopolitique mondial, au détriment des États-Unis. L'ordre mondial tel qu'il a été établi au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale par les puissances occidentales s'effrite progressivement. Face au protectionnisme américain et à l'essor de la Chine, de nombreux pays éprouvent des difficultés à se profiler par rapport à Washington et Pékin."



La perception du marché : que font les autres investisseurs ?

Les investisseurs ont souvent tendance à considérer que les marchés financiers évaluent correctement les risques et fonctionnent de manière rationnelle et cohérente. "Rien n'est moins vrai. Tous les investisseurs n'agissent pas rationnellement. Au moment de faire vos choix, il est important de tenir compte de cette réalité : la possibilité de voir se développer une évolution 'non logique'", avertit Wim D'Haese.

"De très nombreuses dynamiques peuvent venir troubler l'esprit des investisseurs, comme l'instinct grégaire : les humains ont tendance à calquer leur comportement sur celui de leurs semblables. Ce suivisme peut avoir de lourdes conséquences", poursuit-il. "Imaginons deux restaurants côte-à-côte : la Cuillère et la Fourchette. Ils sont d'apparence identique, et comparables en termes de carte, de prix et de service. A 18 heures, un premier quidam s'installe au hasard à La Fourchette. Quelques minutes plus tard, un couple passe devant les deux restaurants, jette un coup d'œil à l'intérieur et, pour ne pas manger dans une salle vide, choisit éga-

lement La Fourchette. A 20h00, vous ne serez pas étonné de découvrir que c'est La Fourchette qui fait salle comble, parce que 's'il y a tant de monde, c'est parce que cela doit être meilleur... "Les investisseurs ont également tendance à calquer leur attitude sur celle du groupe. Tant qu'une action est délaissée, ils n'en veulent pas. Dès qu'elle commence à recueillir les faveurs du marché, eux aussi l'achètent massivement. C'est ainsi que peuvent se créer des tendances sans commune mesure avec la valeur fondamentale d'une action." x

Plus d'infos

Les gestionnaires de fonds sont des professionnels, dont les décisions ne sont pas dictées par des réactions émotionnelles. Les fonds à gestion active peuvent dès lors s'accompagner d'une plus-value, surtout dans un contexte de recrudescence de la volatilité.

Investir sur ses deux oreilles ?

Pour un investisseur, la réactivité est primordiale. Pour réagir au quart de tour aux évolutions économiques et financières, il faut du temps et des ressources. En optant pour des fonds mixtes, vous confiez cette tâche à des gestionnaires professionnels, qui prennent quotidiennement le pouls des marchés financiers et qui ont appris à ne pas céder à l'émotionnel. Vous aimeriez découvrir en quoi ces fonds mixtes peuvent faire la différence pour votre portefeuille ? Surfez sur deutschebank.be/bestadvice ou appelez Talk & Invest au 078 156 157.



QUESTIONS & RÉPONSES



HENDRIK DEBLANDER
HEAD OF TAX

Dois-je payer des taxes sur mon compte-titres ? Et, si oui, quand ?

Hendrik Deblander : "Le calcul de la base taxable (valeur moyenne) se fait au début du mois d'octobre. Si la valeur moyenne des instruments financiers taxables repris sur votre/vos compte-titres Deutsche Bank atteint ou dépasse 500.000 euros, la banque est dans l'obligation de prélever à la source une taxe de 0,15% sur cette valeur moyenne. Si tel est le cas, la banque prélèvera la taxe une première fois en octobre. Bien entendu, Deutsche Bank vous en informe le cas échéant par le biais d'un courrier présentant le calcul détaillé de la taxe prélevée. Notez que si vous avez accès à l'Online Banking, ce courrier sera déposé dans votre DB eSafe."

"Si la base taxable de votre compte-titres chez Deutsche Bank est inférieure à 500.000 euros, nous vous enverrons un courrier détaillant le calcul de cette valeur moyenne. Ce courrier vous proposera d'opter malgré tout pour la retenue de la taxe à la source, par exemple dans l'hypothèse où la valeur moyenne cumulée de vos comptes-titres dans différentes banques dépasserait le plafond légal."

Jusqu'à quel montant l'épargne est-elle exonérée d'impôts ?

Hendrik Deblander : "Depuis le 1^{er} janvier 2018, les intérêts produits par les livrets d'épargne réglementés sont exonérés d'impôts jusqu'à 960 euros par personne. L'année dernière, ce plafond était presque deux fois plus élevé, à 1.880 euros. Il est important de remarquer que ce plafond est de 960 euros **par personne**, et non **par compte**. Autrement dit, lorsque les intérêts générés par votre compte d'épargne dépassent 960 euros, il ne sert à rien de répartir votre épargne entre plusieurs comptes. Via votre déclaration d'impôts, vous avez en effet l'obligation de déclarer les intérêts cumulés dépassant la tranche exonérée. Sur cette somme, vous devrez payer 15% de précompte mobilier. Sur la base du taux d'intérêt minimum légal de 0,11%, vous ne serez donc amené à payer un précompte mobilier que si l'ensemble de votre épargne excède 872.727 euros. Et si votre compte d'épargne affiche un solde de 1 million d'euros, le précompte mobilier sera de... 21 euros."

Plus d'infos

Appelez nos experts au 078 155 150.



JOËLLE CASTILLE
BUSINESS PROCESS ANALYST

Puis-je ouvrir un compte d'épargne pour mes petits-enfants ?

Joëlle Castille : "Même avec les taux anémiques que nous connaissons, vous souhaitez peut-être donner un coup de pouce à vos petits-enfants en leur ouvrant un compte d'épargne ? C'est parfaitement possible. En tant que grand-parent, vous pouvez ouvrir un compte dans l'un de nos 34 Financial Centers. Dès que votre petit-fils ou petite-fille aura atteint l'âge de la majorité, il/elle disposera d'un mandat complet sur ce compte."

"En votre qualité de grand-parent, vous pouvez à la fois ouvrir le compte et y verser de l'argent. Par contre, vous n'avez pas accès à sa gestion quoti-

dienne : vous ne pouvez ni consulter le solde, ni effectuer un virement à partir de ce compte. Autre possibilité, réservée aux parents : ouvrir un compte-titres au nom d'un enfant. A noter que le profil d'investisseur ne peut toutefois pas être de type offensif."

"Si vous envisagez d'ouvrir un compte au nom d'un petit-enfant, nous vous conseillons de le faire en concertation avec les parents. Dès l'ouverture du compte, une lettre de confirmation sera en effet envoyée au domicile légal de votre petit-enfant. Seul un parent ou grand-parent est habilité à ouvrir un compte au nom d'un (petit-)enfant mineur. Cette possibilité n'existe pas pour les autres liens de parenté, par exemple une tante pour son neveu."



WIM D'HAESE
HEAD OF INVESTMENT ADVICE

Le taux d'intérêt de mon livret d'épargne pourrait-il augmenter l'année prochaine ?

Wim D'Haese : "Il y a très peu de chances que les taux des livrets d'épargne réglementés augmentent en 2019. La rémunération des taux des comptes d'épargne est en effet étroitement liée à la politique menée par la Banque centrale européenne (BCE). Depuis la crise financière de 2008, la BCE a considérablement baissé son taux directeur. Pour rappel, il s'agit du taux auquel les banques des différents pays empruntent de l'argent à l'institution de Francfort. En menant cette politique, la BCE souhaite baisser au maximum le seuil d'accès au crédit, par exemple aux crédits d'investissement. Actuellement, le taux directeur est de 0%. Quant au taux de dépôt (le taux obtenu par les banques lorsqu'elles déposent de l'argent à la BCE), il est quant à lui même négatif : - 0,40%. La Banque centrale européenne mène par ailleurs une politique monétaire très souple, notamment via l'achat massif d'obligations d'État et d'entreprises."

"Comme la croissance économique se poursuit et que l'inflation est mieux orientée, la BCE restreint très progressivement ces mesures de soutien. Dans un

premier temps, elle a réduit ses rachats d'obligations. Ce programme de rachats devrait se terminer vers la fin de l'année 2018. Logiquement, l'étape suivante devrait être une hausse du taux directeur et/ou du taux de dépôt. Impossible pour l'instant de prédire lequel de ces deux taux remontera le premier. Le timing de ces hausses n'est pas davantage connu."

"Toujours est-il que la BCE a d'ores et déjà fait comprendre qu'il ne faut s'attendre à aucune remontée de ses taux avant l'été 2019, au plus tôt. Et si une telle hausse intervient à l'automne 2019, elle sera probablement de très faible ampleur, pour ne pas brusquer les marchés. Par ailleurs, une hausse des taux de la BCE ne se traduira pas nécessairement par une augmentation des taux offerts sur les livrets d'épargne. Autrement dit, les personnes qui souhaitent faire fructifier leur argent dans les prochaines années doivent se tourner vers d'autres formules. Comme investir une partie de leur épargne."

Plus d'infos

deutschebank.be/investir

KIPLING : PETIT SINGE EST DEVENU GRAND

Avec 31 printemps sous la toise, le petit singe Kipling est devenu grand. Pourtant, la marque anversoise est plus jeune que jamais. Kipling et ses célèbres sacs enregistrent une des croissances les plus remarquables parmi les marques du groupe VF, le groupe qui possède aussi Vans, Lee, Wrangler et The North Face.

Anvers, printemps 1987. Trois amis ont une idée : fabriquer des sacs, en s'inspirant du livre de la jungle. Tony et ses deux acolytes les accompagnent d'un petit singe, qu'ils trouvent emblématique du style joyeux et aventureux de la marque. Quelle marque, au fait ? Kipling, du nom du célèbre auteur. Le premier chapitre de l'histoire est écrit, le livre en contiendra beaucoup d'autres.

Des hauts. Et des bas.

Jürgen Derycke (Marketing Director) : "En Belgique, les premières années – auxquelles je n'ai pas participé – ont été fabuleuses. Kipling a fait souffler sur la bagagerie un vent nouveau, même si cette nouveauté était avant tout le fruit du hasard. Un exemple ? Le nylon froissé, qui a fait décoller la marque, résulte d'un défaut de fabrication : lors de la teinture, un lot de nylon a été placé dans un four trop chaud. Sous l'effet de la chaleur, il a rétréci et s'est fripé, mais au bénéfice de son apparence visuelle et de sa résistance.

La densité en fibres s'en est aussi trouvée améliorée, grâce à la rétraction."

"Le petit singe Kipling est aussi le fruit d'un heureux concours de circonstances. À l'origine, il a été conçu comme gadget amovible pour les enfants. Maman achetait un sac et le fiston ou la fillette recevait le capucin coloré. Ces petits singes ont connu un succès sans précédent. Pas question de les détacher des sacs, auxquels ils restaient attachés comme à leur cocotier de naissance. Aujourd'hui, le singe reste la première association qui vient à l'esprit quand on évoque la marque Kipling."

Dans la vie, il faut un brin de chance ?

"Je pense que les deux ingrédients du succès d'une nouvelle marque, c'est une bonne idée conjuguée à un brin de chance. Un jour, Kipling a lancé une collection de maillots de bain. Seul hic, le fabricant avait oublié de fixer les couleurs. Les gens ont été nager dans de l'eau chlorée et en sont ressortis avec





Kipling en chiffres

7.500 points de vente dans le monde

Plus de **400** magasins Kipling

Articles en vente dans plus de **80** pays

Dans le monde, on vend un sac Kipling **toutes les 2 secondes**

un maillot pratiquement transparent. Panique chez Kipling, qui craignait le renvoi massif de ces articles défectueux. Cette crainte ne s'est pas concrétisée, car les clients ont conservé leur maillot transparent. Qui a en outre fait les choux gras des journaux et magazines!"

En Belgique, la marque Kipling est surtout associée aux cartables, non ?

"Pour Kipling Belgique, les accessoires scolaires sont très importants. Notre marque est le n°1 incontesté sur le segment des cartables. Avec, bien sûr, une forte concentration des ventes lors de la rentrée scolaire. Le reste de l'année est placé sous le signe de la génération Y."

"En Europe, notre marque n'est pas vraiment associée à l'école, mais plutôt aux sacs à dos, aux sacs à main et aux valises. En Chine et en Corée du Sud, Kipling est une marque de luxe. Pour éviter les lourdes taxes à l'importation, les Asiatiques qui font du tourisme en Europe repartent souvent avec une

petite dizaine de nos articles, comme cadeaux pour leurs parents et amis."

Dans le reste du monde, Kipling n'est pas associé aux articles scolaires

"Il y a longtemps que Kipling n'est plus une marque belgo-belge. Certes, notre siège est toujours établi ici et la Belgique figure toujours dans le top 7 de nos marchés les plus importants mais, depuis quelques années, la croissance vient d'ailleurs."

La marque a connu quelques années tourmentées ?

"Cette période est désormais révolue mais, effectivement, peu après ses débuts en fanfare, la marque Kipling a été (re)vendue à plusieurs reprises, et pas toujours à de bons propriétaires. Depuis 2014, elle figure dans le porte-

feuille de VF Corporation. Ce groupe possède 33 marques, dont Vans, Lee, Wrangler, The North Face et Eastpak. Depuis lors, le petit capucin Kipling a retrouvé sa joie de vivre. Nous sommes une entité indépendante au sein du groupe, mais nous profitons du know-how collectif. Quand je souhaite obtenir un conseil d'un collègue d'une autre marque, il me suffit de pousser la porte d'à côté!"

"En Belgique, on ne sait pas toujours à quel point les affaires de Kipling sont florissantes, car nous nous sommes concentrés sur la croissance internationale. Nous opérons actuellement un grand retour en Europe, avec une véritable offensive marketing. Notre public cible a changé. Depuis quelques années, nous ciblons surtout les sacs à mains pour femmes, en rupture par rapport à l'image jeune et aventurière des débuts. Les femmes restent donc notre cœur de cible, mais nos nouvelles collections s'adressent aussi aux messieurs et à la génération Y."



› **Un retour aux sources, en quelque sorte ?**

“Tout à fait. Quand on revoit les pubs des années 80, avec ce parfum d’aventure et de décontraction, c’est effectivement le look que nous recherchons. Sauf la coiffure, bien entendu (*rires*).”

“En août 2018, nous avons loué une boule de l’Atomium comme support pour notre campagne ‘Retrêve des Classes’. Une boule entièrement éclairée en bleu néon. Pourquoi ? Pour rappeler les motifs réfléchissants et les diodes intégrées dans notre nouvelle collection de cartables. Très cool pendant la journée et ultravisible le soir ! Cette image ‘cool’ est importante pour nous. Désormais, pour aller à l’école, les enfants sont souvent affublés d’un casque et d’une veste fluo, mais ils s’empressent de les ôter dès que les parents ont le dos tourné...”

“Nous lancerons également des événements urbains et des pop-up stores dans toute l’Europe. À l’affiche, pas de top-modèles, mais de jeunes adultes créatifs qui ‘font’ quelque chose avec un de nos articles. Tous nos magasins seront prochainement relookés, en mettant davantage l’accent sur l’immersion que sur le commercial. Dans chacun d’entre

eux, nous ‘offrirons’ un pan de mur à un jeune artiste local. Street-art, graffitis, tags... il aura la liberté de s’exprimer. Seule condition : son œuvre doit contenir un capucin. Parce que le petit singe Kipling, c’est notre ADN.”

Comment décririez-vous cet ADN ‘Kipling’ ?

“Notre ADN, c’est la créativité, un soupçon d’aventure et, surtout, la qualité. Nos concurrents meilleur marché commercialisent également des cartables mais, à l’intérieur, ils sont vides. Chez Kipling, les cartables sont pourvus d’innombrables rangements et compartiments, car notre priorité est de répondre aux attentes de nos différents clients. Le jeune adulte qui part en citytrip a d’autres besoins qu’un écolier ou un employé de bureau.”

“Un exemple ? Il n’y a pas très longtemps, nous avons calculé le temps que les femmes passent à chercher leurs clés dans leur sac à main. Je ne me souviens plus du chiffre exact, mais c’était énorme (*rires*). Pour les aider, nous leur avons proposé un sac à main dont l’intérieur est jaune, pour mieux repérer les trousseaux de clés. Super pratique et super tendance !”

x



Jürgen Derycke
(Marketing Director Kipling)

Confidences pour confidences

Etes-vous un investisseur actif ?

Jürgen Derycke : “Pas encore, mais je commence à m’intéresser à la chose. Vous arrivez donc au bon moment ! J’envisage de prendre bientôt rendez-vous avec un conseiller. Dans mon portefeuille, je veux de toute façon du VF Corporation : c’est un groupe que je connais bien et qui performe en bourse.”

Le meilleur achat de votre vie ?

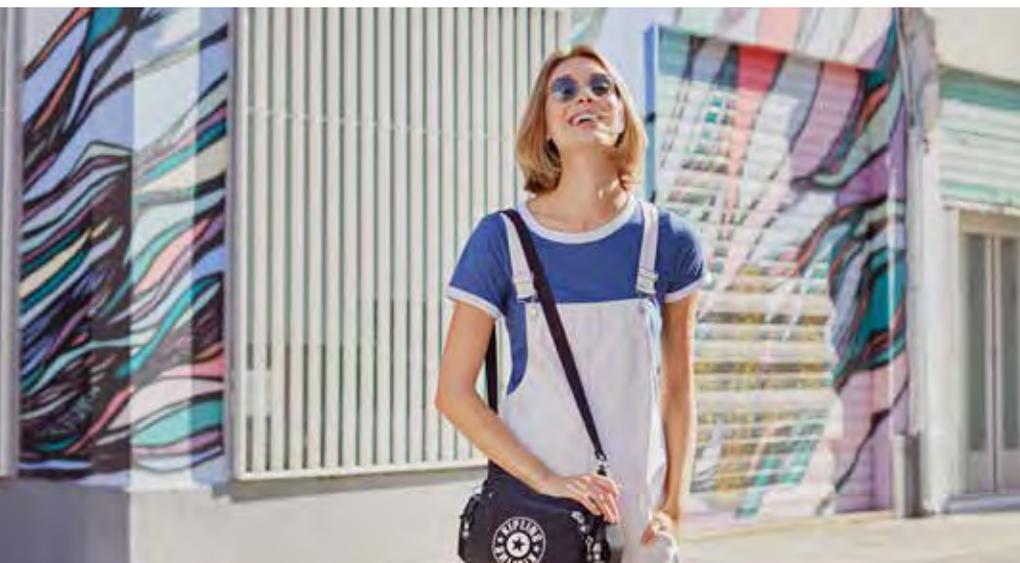
“L’immobilier. J’ai beaucoup déménagé : cinq fois en douze ans. À chaque fois, j’ai revendu ma maison avec une plus-value. Un petit conseil : avant de présenter votre maison à la vente, retirez-en tous les meubles. Pour l’acheteur, la sensation d’espace est très importante.”

Le plus mauvais achat de votre vie ?

“Ma première voiture. Elle m’avait coûté cher et elle a été aplatie quelques semaines plus tard par un camion. Le routier ne s’est pas arrêté et je n’avais pas d’omnium. La pilule a été difficile à avaler...”

Dans quoi n’investiriez-vous jamais ?

“Dans des actifs à haut risque. Je suis rationnel. Je prends mes décisions sur la base de chiffres, de tendances et d’évolutions. Je suis disposé à prendre certains risques, mais mesurés. J’aime savoir dans quoi je mets les pieds.”



CHOISISSEZ LA MEILLEURE DESTINATION POUR VOS FONDS D'INVESTISSEMENT

Vous avez encore des fonds dans une autre banque ?

Si vous transférez vos fonds¹ d'investissement avant le **31/12/2018**, vous profitez des avantages suivants :

- Vous recevez 1% de leur valeur (prime jusqu'à 10.000 €²).
- Vous récupérez les frais de transfert.
- Nous réglons le transfert pour vous de A à Z. Inutile donc de vous justifier auprès de votre banquier.

Calculez votre avantage et demandez le transfert de vos fonds sur [deutschebank.be/transfertfonds](https://www.deutschebank.be/transfertfonds)

Investissez dans votre vie

Deutsche Bank 

¹ Le terme « fonds » est l'appellation commune pour un Organisme de Placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS), et prendre diverses formes juridiques (SICAV, FCP, etc.). Un OPC peut comporter des compartiments. Les fonds sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement.

² Offre soumise à conditions. Souscrivez entre le 01/07/2018 et le 31/12/2018 (sauf clôture anticipée) et recevez une prime de 1% (avec un maximum de 10.000€) sur la valeur des parts de fonds transférées avant le 31/12/2018 auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Non-valable sur les parts de fonds monétaires et de fonds négociés en bourse (notamment ETF et trackers). Offre sous réserve d'acceptation de votre dossier par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Pour plus de détails concernant l'offre, vous pouvez consulter le règlement sur notre site [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be), dans nos Financial Centers ou au 078 156 157.

Deutsche Bank AG, 12, Taunusanlage, 60325 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, RC Francfort sur-le-Main n° HRB 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, 13-15 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-H0AV-L0HOD-14. E.R. : Steve De Meester. Septembre 2018.

hello 10000€

Prime de bienvenue jusqu'à 10.000€*.

En tant que client chez Deutsche Bank, vous savez que nous avons le sens de l'accueil. Si vous avez des liquidités qui dorment sur un compte dans une autre banque, et qui ne vous rapportent presque rien, transférez-les et investissez chez nous. Vous recevrez une prime de bienvenue pouvant aller jusqu'à 10.000€*, soit 1%* du montant investi. Nous vous offrons également le choix parmi une large gamme de solutions d'investissement. Et vous pouvez toujours compter sur nos spécialistes pour vous donner des conseils personnalisés... Passez donc leur dire un petit "helloooo !"

Plus d'infos sur [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be)

Investissez dans votre vie

Deutsche Bank 

*Offre soumise à conditions. Souscrivez avant le 31/12/2018 (sauf clôture anticipée) et recevez une prime de 1 % du nouveau montant investi avec des liquidités transférées d'une autre banque (maximum 10.000€ de prime). Action valable sur les investissements en obligations, produits structurés et fonds d'investissement. Non valable sur actions, bons de caisse, assurances Branche 21 et Branche 23 et fonds monétaires. Règlement de l'action disponible dans nos Financial Centers, au 078 155 150 ou sur [deutschebank.be](https://www.deutschebank.be).

Deutsche Bank AG, 12, Taunusanlage, 60325 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, RC Francfort-sur-le-Main n° HRB 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, 13-15 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-H0AV-L0H0D-14. E.R. : Steve De Meester